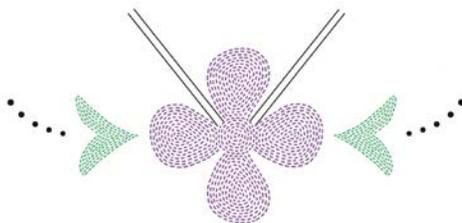


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Première partie : Consignation des déclarations
Hôtel Encore Services Plus
Grande Prairie (Alberta)**



PUBLIC

Dimanche 18 mars 2018

Déclaration – Volume 306

**Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba,
En lien avec Olivia Honey Kay Ahnassay**

**Déclaration recueillie par Wendy van Tongeren,
Avocate de la Commission**

Verbatim Words West Ltd.

II

ORDONNANCE

En vertu de la règle 7 du document Orientation juridique : Règles de pratique respectueuse, la commissaire en chef Marion Buller a ordonné que certains noms figurant dans cette transcription ainsi que tous les documents connexes soient rendus anonymes. Cette ordonnance a été rendue le 22 novembre 2018.

III

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration - Volume 306
18 mars 2018

PAGE

Déclaration de Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba.1
Attestation de la sténographe61

Responsable de consignation des déclarations : Wendy van
Tongeren

Documents déposés avec le témoignage :

Élément 1 : Deux diagrammes dessinés à la main par les
témoins, avec
légende (3 pages)

Élément 2 : Fiche descriptive des événements (1 page)

Élément 3 : Diagramme de l'arbre généalogique (1 page)

IV

AVERTISSEMENT

L'emploi de crochets [] dans la présente transcription indique que des modifications ont été apportées à la transcription certifiée afin de remplacer les informations jugées inaudibles ou indéchiffrables par le transcripateur d'origine. Les passages biffés indiquent l'endroit où une erreur a été trouvée dans la transcription originale. Des modifications ont été apportées à cette transcription par Susan Grant, assistante juridique de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones disparues et assassinées, le 9 octobre 2018 à Vancouver, Colombie-Britannique. Pour procéder aux modifications, Mme Grant a réécouté les enregistrements sources audio et les vidéos des procédures.

MISE EN GARDE : Les extraits des pièces cités dans la présente transcription ont été traduits librement pour faciliter la compréhension des lecteurs. Il ne s'agit donc pas de la traduction officielle. Veuillez noter que les numéros de page renvoient aux pages du document d'origine.

Déclaration - Publique 1
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

Grande Prairie (Alberta)
Le 18 mars 2018

1
2
3
4 WENDY VAN TONGEREN : OK, alors pour les besoins de
5 l'enregistrement, ici Wendy van Tongeren et je me
6 trouve à l'Hôtel Services Plus à Grande Prairie
7 et nous sommes le 18^e jour de mars 2018. Il est
8 environ 10 h moins dix - - oh 10 h moins cinq du
9 matin et Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba sont
10 sur le point d'arriver. C'est A-h-n-a-s-s-a-y
11 pour Coreen et Kenneth T-e-c-o-m-b-a. Et ils
12 parleront de la mort de Olivia
13 Honey Kay Ahnassay, qui a été tuée le
14 18 novembre 2010. Elle est née le 18 mars 1983.
15 Alors, je vais faire entrer ces gens et leur
16 faire signer les avis de consentement.

17 ROSANNE MORPHY : Oh, vous êtes de retour, OK.

18 WENDY VAN TONGEREN : OK.

19 ROSANNE MORPHY : Voulez-vous que je les appelle?

20 WENDY VAN TONGEREN : Oui.

21 ROSANNE MORPHY : OK, parfait.

22 WENDY VAN TONGEREN : Et la dame qui est entrée est
23 Rosanne Morphy. Je demanderai à tout le monde de
24 se présenter quand ils arriveront.

25 ROSANNE MORPHY : Alors on va juste entrer ici. Juste
26 ici. Prenez simplement - - Wendy, voici Kenneth.

27 WENDY VAN TONGEREN : Bonjour Kenneth. Heureuse de vous
28 rencontrer. Je m'appelle Wendy.

29 ROSANNE MORPHY : Voici Coreen.

30 WENDY VAN TONGEREN : Bonjour Coreen. Heureuse de vous
31 rencontrer.

32 ROSANNE MORPHY : Et voici Michelle MacIsaac, elle est
33 avec (inaudible), alors elle va être ici à titre
34 de soutien (inaudible) ici.

35 WENDY VAN TONGEREN : Oui, très heureuse de vous
36 rencontrer.

37 MICHELLE MACISAAC : Donc, où veux-tu que je m'assoie,
38 à côté de toi ou de l'autre côté? Ou où allais-tu
39 t'asseoir? Est-ce que tu t'assois - -?

40 ROSANNE MORPHY : OK, on se revoit plus tard.

41 WENDY VAN TONGEREN : Je vais m'asseoir juste ici.

42 MICHELLE MACISAAC : OK. Merci.

43 WENDY VAN TONGEREN : Donc, je vais vous dire tout de
44 suite que le - - c'est une caméra vidéo et elle
45 est déjà allumée parce que je - - je voulais
46 simplement tout enregistrer et ça, c'est l'audio
47 et que nous obtiendrons - - demanderons votre
48 consentement, en fait, signer un consentement.

Déclaration - Publique 2
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 Alors, mais on va comme aller - - ça fait
2 plaisir de vous voir. J'essayais de vous appeler
3 hier.

4 MICHELLE MACISAAC : Oh.

5 WENDY VAN TONGEREN : Ainsi que 50 autres personnes,
6 mais je sais que vous êtes si occupée à organiser
7 ça, mais c'est un plaisir de vous rencontrer
8 également.

9 MICHELLE MACISAAC : Merci, heureuse de vous
10 rencontrer.

11 WENDY VAN TONGEREN : Alors on attend juste Rosanne.
12 Donc on pourrait peut-être commencer avec les
13 consentements.

14 MICHELLE MACISAAC : Et je vais juste réchauffer mon
15 café et je serai prête.

16 WENDY VAN TONGEREN : OK, et aimeriez-vous quelque
17 chose, il y a du café et il y a des muffins si
18 vous en voulez un, et - - ou même si vous aviez
19 de l'eau - -

20 MICHELLE MACISAAC : Voulez-vous de l'eau?

21 WENDY VAN TONGEREN : Je crois que ça serait bien.

22 MICHELLE MACISAAC : Mélangée avec du ginger ale, hey.

23 KENNETH TECOMBA : Oui.

24 WENDY VAN TONGEREN : Alors, l'idée de consentement est
25 que parce qu'on enregistre tout visuellement et -
26 - et l'audio, il se pourrait que vous vouliez que
27 ça soit privé et que vous ne vouliez pas que les
28 gens voient. Et donc, vous choisirez ce que vous
29 voulez, parce que je - - je sais déjà que vous
30 voulez - - parler à quelqu'un de la commission.
31 Et, mais on doit être un peu plus précis à propos
32 de ce que vous voulez faire exactement.

33 Et je devrais vous dire qui je suis. Mon nom
34 est Wendy van Tongeren et je n'ai pas de cartes,
35 en fait, alors j'ai juste écrit ça, afin que vous
36 puissiez au moins voir mon nom par écrit. Je suis
37 - - je suis mariée à un homme qui vient de
38 Hollande alors c'est un nom hollandais. Et je
39 suis avocate pour l'Enquête nationale et, en
40 fait, je suis avocate en Colombie-Britannique
41 depuis environ 40 ans, 39 ans. Et je - - je sais
42 parce que - -

43 MICHELLE MACISAAC : Je ne pouvais pas l'entendre,
44 désolée. Vous pouvez l'entendre?

45 WENDY VAN TONGEREN : J'ai ces deux - -

46 MICHELLE MACISAAC : Je sais qu'elle regarde vraiment
47 tes yeux - -

48 COREEN AHNASSAY : Comment ça va?

Déclaration - Publique 3
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : Donc, je - - je, en fait, pour -
2 - j'étais avec l'enquête, j'ai travaillé comme
3 procureure en Colombie-Britannique pendant
4 33 ans. Alors,
5 je sais que vous allez parler de votre fille et votre
6 belle-fille et ce qui est arrivé. Et donc, je - -
7 je connais très bien le système judiciaire, parce
8 que j'ai travaillé en tant que procureure. Donc,
9 je suis aussi vraiment désolée d'entendre parler
10 de votre perte. Et j'ai eu l'expérience d'écouter
11 les gens parler de ces choses-là.

12 COREEN AHNASSAY : Mm-hmm.

13 WENDY VAN TONGEREN : Et je vous promets que je ferai
14 mon possible pour vous écouter (inaudible).
15 Alors, voici qui je suis.

16 Donc, de retour au consentement. Je vais
17 juste lire ceci et ensuite je l'expliquerai en
18 langage plus facile à comprendre, donc. Le - - ça
19 dit ici, consentement pour permettre à l'Enquête
20 nationale d'enregistrer ou de prendre votre
21 déclaration aux fins d'utilisation et l'enquête
22 peut divulguer votre nom, votre visage, votre
23 voix et d'autres caractéristiques - -
24 caractéristiques d'identification. Donc, par
25 exemple, vous parliez de votre fille dont le nom
26 est le même nom de famille que le vôtre. Alors,
27 ça consisterait en une - - une situation
28 d'identification, OK.

29 Donc, dans celle-ci, vous consentez que tout
30 soit publié, y compris votre famille, toutes les
31 photos que vous avez pu apporter aujourd'hui,
32 tous les documents audio ou visuels et le
33 consentement s'applique aussi à toutes les lois
34 sur l'accès à l'information et sur la vie privée
35 en vigueur. Donc, en d'autres mots, si - - si
36 quelqu'un vous pose une question au moyen des
37 voies qui lui sont accessibles au sujet de
38 quelque chose qui s'est passé, vous êtes
39 également prêts à lui donner la réponse aussi. Et
40 si tout renseignement permettant de m'identifier
41 est télévisé publiquement ou partagé sur les
42 médias sociaux, je ne peux pas retirer mon
43 consentement.

44 Vous voyez, il s'agit - - c'est une enquête
45 publique. Alors tout est censé être public à
46 moins que quelqu'un demande que ce ne soit pas
47 public. Et le but de ça est qu'habituellement
48 avec une enquête, le gouvernement a fourni les

Déclaration - Publique 4
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 fonds et nommer des gens pour enquêter sur des
2 choses qui vont horriblement mal. Et le public a
3 le droit d'entendre parler de ce qui va
4 horriblement mal et d'entendre parler de la façon
5 dont -- le gouvernement peut essayer de les
6 améliorer. OK, alors c'est -- c'est pour ça que
7 c'est public.

8 Alors, c'est l'option numéro un. Donc,
9 l'option numéro un est juste ici. Est-ce qu'on
10 peut
11 publier des renseignements, OK? Et votre identité.
12 C'est censé être un « N », pour que vous puissiez
13 publier. Donc, voyons ce que dit l'option numéro
14 deux, OK?

15 La deuxième dit que vous acceptez qu'on
16 l'enregistre, ou qu'on prenne votre déclaration
17 écrite, mais on ne pourra pas publier votre nom,
18 votre visage, votre voix ou toute information qui
19 pourrait vous identifier, parce que vous -- même
20 si vous voulez parler aux commissaires, vous ne
21 voulez pas vraiment que quelqu'un d'autre le
22 sache. Et pareillement avec vos -- toutes les
23 photos ou vidéos, alors la seule exception serait
24 dans -- s'il y a une demande en vertu des lois
25 sur la confidentialité des renseignements.
26 Certaines personnes font le processus de demande
27 de renseignements et puis ça serait -- ils
28 peuvent l'avoir, mais ça serait avec des
29 conditions. Donc, celle-là est que non -- sauf
30 en vertu de la loi.

31 Donc, celle-là, les gens pourront voir vos
32 charmants visages s'ils le souhaitent. Ils
33 pourront entendre parler des membres de votre
34 famille dont vous parlez. Ils entendent votre
35 voix. Donc, essentiellement, ils sauront qui vous
36 êtes. Dans celle-ci, non, ils ne savent pas,
37 c'est privé.

38 Alors, laquelle voulez-vous? Voulez-vous la
39 numéro un ou voulez-vous la numéro deux?

40 MICHELLE MACISAAC : Que les gens entendent ce que tu
41 dis, est-ce que c'est correct que les gens
42 entendent ce que tu dis, et ils verront ton
43 visage là? Tu voulais que les choses soient
44 différentes.

45 WENDY VAN TONGEREN : Ils -- ils sauront que c'est
46 vous.

Déclaration - Publique 5
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 MICHELLE MACISAAC : Ils sauront que c'est toi qui
2 parles, mais ça va - - est-ce que tu es OK avec
3 ça?
4 COREEN AHNASSAY : Mm-hmm. Oui.
5 MICHELLE MACISAAC : Un?
6 WENDY VAN TONGEREN : OK. Vous avez probablement - -
7 avez-vous déjà parlé publiquement auparavant de
8 ce qui est arrivé à votre fille?
9 COREEN AHNASSAY : Non, c'est - -
10 MICHELLE MACISAAC : Est-ce que je ferme cette porte ou
11 est-ce qu'on attend encore quelqu'un?
12 WENDY VAN TONGEREN : C'est - - c'est Olivia.
13 COREEN AHNASSAY : Oui, juste - -
14 WENDY VAN TONGEREN : L'appeliez-vous Olivia?
15 KENNETH TECOMBA : Juste pour quelques personnes qui -
16 - certains de nos amis qui la connaissait.
17 WENDY VAN TONGEREN : Oui, désolée pour - - la porte
18 était
19 ouverte, ça fait une grosse différence, non?
20 KENNETH TECOMBA : On - - on lui a dit comme, comment
21 ça se fait que je ne la vois plus et des trucs du
22 genre, et on - - on leur a juste dit c'est Olivia
23 (inaudible). Elle - - elle a beaucoup d'amis qui
24 l'appelle et des fois - - des fois les gens
25 venaient nous voir et disaient, comment ça se
26 fait que je ne la vois plus dans le coin? Qu'est-
27 ce qu'il fait, aller à l'école ou quelque chose?
28 Elle - - elle leur a dit comme qu'elle avait été
29 tuée et ils - - des fois ils s'effondrent et donc
30 - - c'est tout - - (inaudible).
31 WENDY VAN TONGEREN : C'est terrible. Ce n'est pas mon
32 stylo. Désolée, je veux juste trouver - - j'ai,
33 en fait, il y a un stylo que j'aime utiliser.
34 MICHELLE MACISAAC : Oh, oui, j'ai comme j'ai un
35 certain stylo aussi.
36 WENDY VAN TONGEREN : Vous êtes comme ça - - il y a -
37 -
38 MICHELLE MACISAAC : Oui.
39 WENDY VAN TONGEREN : - - un stylo que vous aimez
40 utiliser.
41 Donc, quand les gens ont remarqué qu'Olivia
42 était disparue parce que vous n'aviez - - ils
43 vous demandaient où elle était? Et ce sont les
44 gens à qui vous en avez le plus parlé?
45 KENNETH TECOMBA : Ce l'était, oui.
46 WENDY VAN TONGEREN : OK. Parce que j'ai - - j'ai
47 vérifié en ligne pour voir s'il y avait une
48 histoire, comme dans les médias, et je ne pouvais

Déclaration - Publique 6
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 pas en trouver une. Est-ce - - est-ce qu'il y a
2 eu des articles dans le journal au sujet de sa
3 mort, ou y avait-il quelque chose à la
4 télévision?
5 KENNETH TECOMBA : Ils - - ils l'ont mis dans Echo et
6 des trucs du genre. Je sais ça, Echo.
7 WENDY VAN TONGEREN : OK.
8 KENNETH TECOMBA : Oui.
9 WENDY VAN TONGEREN : Alors, c'est quoi? Je n'ai jamais
10 entendu parler de ça avant?
11 KENNETH TECOMBA : C'est les nouvelles. Le journal
12 local.
13 WENDY VAN TONGEREN : Je vois, OK. OK, donc qu'est-ce -
14 - qu'est-ce vous pensez et je vous poserai la
15 question individuellement.
16 Alors, Coreen, qu'est-ce - - et je sais que
17 vous en avez parlé à Michelle un peu ici. Alors,
18 vous allez raconter votre histoire et - - et si
19 les gens la regardent, si les médias veulent la
20 voir ou quelque chose et - - et la rapporter,
21 êtes-vous OK qu'ils sachent de qui il s'agit, qui
22 raconte l'histoire? Ou préféreriez-vous que ce
23 soit - - ce soit privé, que les gens, ils peuvent
24 entendre l'histoire, mais ils ne savent pas qui
25 vous êtes?
26 COREEN AHNASSAY : (inaudible)
27 KENNETH TECOMBA : (inaudible)
28 WENDY VAN TONGEREN : OK, alors est-ce que c'est, est-
29 ce que c'est celle-ci, où ils peuvent voir votre
30 magnifique visage et vous entendrez parler de
31 votre famille? Ou est-ce celle-là où vous
32 préférez juste garder votre identité privée? Est-
33 ce que c'est la numéro un que vous voulez, ou
34 voulez-vous la numéro deux?
35 COREEN AHNASSAY : Celle-là. Est-ce que je devrais - -
36 est-ce que je devrais celle-là?
37 WENDY VAN TONGEREN : Celle-là? Tout le monde est
38 d'accord, c'est celle-là? Numéro un?
39 MICHELLE MACISAAC : Numéro un?
40 COREEN AHNASSAY : Oui.
41 WENDY VAN TONGEREN : Oui. Et Kenneth, qu'en pensez-
42 vous?
43 KENNETH TECOMBA : Je dois dire les deux pour moi.
44 COREEN AHNASSAY : Oui, les deux.
45 KENNETH TECOMBA : Parce que des fois, ils (inaudible).
46 Les gens qui connaissent - - la connaissent,
47 viennent me voir en me disant comment ça se fait
48 qu'on ne la voit plus et je fais juste le

Déclaration - Publique 7
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 prendre, on va prendre une marche et tu commences
2 à lui raconter - - ils vont le dire au gars,
3 alors c'est ça qui est arrivé. Je - - je n'ai pas
4 - - je ne leur dis pas qu'elle a été poignardée,
5 mais juste - - je leur dis juste qu'elle est
6 décédée.
7 WENDY VAN TONGEREN : Alors, si ça - - ça ne peut pas
8 être les deux. Si vous vouliez les deux, il
9 faudrait prendre la numéro deux.
10 KENNETH TECOMBA : OK, eh bien la numéro un sera bonne,
11 oui.
12 COREEN AHNASSAY : Numéro un devrait l'être. Un.
13 WENDY VAN TONGEREN : Vous voulez la numéro un? Et --
14 KENNETH TECOMBA : Oui.
15 WENDY VAN TONGEREN : Numéro un? OK. Alors, Michelle
16 pouvez-vous m'aider avec - - et je vais parler à
17 Kenneth ici.
18 OK, alors voici le formulaire, alors ça dit
19 celle-là ici que vous voulez. C'est comme la
20 numéro un.
21 KENNETH TECOMBA : Oui.
22 MICHELLE MACISAAC : La première - -
23 WENDY VAN TONGEREN : Et puis il faudra le remplir.
24 MICHELLE MACISAAC : - - c'est la première. Ça dit je
25 suis ici par consentement, vous permettez - -
26 WENDY VAN TONGEREN : Voulez-vous que je le remplisse
27 pour vous ou - - ou allez-vous le faire?
28 KENNETH TECOMBA : Oui (inaudible)
29 WENDY VAN TONGEREN : Vous voulez que je le remplisse?
30 OK. Voilà.
31 KENNETH TECOMBA : Mm-hmm.
32 MICHELLE MACISAAC : - - l'Enquête nationale sur les
33 femmes et les filles autochtones disparues et
34 assassinées d'enregistrer et de recueillir la
35 déclaration du témoin.
36 WENDY VAN TONGEREN : Comment?
37 KENNETH TECOMBA : (inaudible)
38 MICHELLE MACISAAC : Par l'utilisation de l'Enquête.
39 KENNETH TECOMBA : (inaudible)
40 WENDY VAN TONGEREN : Comment?
41 MICHELLE MACISAAC : L'Enquête peut divulguer votre
42 visage, ils peuvent voir votre visage, votre voix
43 et d'autres renseignements d'identification à mon
44 sujet et celui de ma famille, ma déclaration et
45 mes photos, audiovisuel.
46 WENDY VAN TONGEREN : Puis vous écrivez juste votre
47 nom.
48 MICHELLE MACISAAC : Alors, c'est la numéro un.

Déclaration - Publique 8
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Oui.
2 MICHELLE MACISAAC : Alors, vous devrez signer ici et
3 je vais mettre votre - - votre nom ici.
4 WENDY VAN TONGEREN : Vous avez une belle écriture.
5 MICHELLE MACISAAC : Alors, témoin, OK, donc, votre nom
6 est C-o-r - - un « R »?
7 COREEN AHNASSAY : C-o-r-e-e-n Ahnassay.
8 MICHELLE MACISAAC : A-h-n-a-s-s-a-y?
9 KENNETH TECOMBA : Est-ce qu'on est le 21?
10 WENDY VAN TONGEREN : Non, on est le 18.
11 KENNETH TECOMBA : Mm-hmm.
12 COREEN AHNASSAY : Oui.
13 MICHELLE MACISAAC : Et votre adresse?
14 COREEN AHNASSAY : [Adresse caviardée].
15 MICHELLE MACISAAC : [Nom de la communauté].
16 COREEN AHNASSAY : Oui.
17 KENNETH TECOMBA : Je travaillais en tant que RMU --
18 WENDY VAN TONGEREN : Mmh?
19 KENNETH TECOMBA : Je travaillais pour les services
20 médicaux d'urgence.
21 MICHELLE MACISAAC : Et votre code postal?
22 COREEN AHNASSAY : [Code postal].
23 MICHELLE MACISAAC : Alors, vous devrez signer juste
24 ici, votre nom. Nous sommes le 18 mars
25 aujourd'hui.
26 WENDY VAN TONGEREN : Quels services?
27 KENNETH TECOMBA : Les services médicaux d'urgence.
28 WENDY VAN TONGEREN : Oh, vraiment?
29 KENNETH TECOMBA : Oui.
30 COREEN AHNASSAY : C'est la - -
31 MICHELLE MACISAAC : L'anniversaire de votre bébé.
32 COREEN AHNASSAY : À la date d'anniversaire de mon
33 bébé.
34 WENDY VAN TONGEREN : Alors, vous remplissiez des
35 formulaires sur la santé des gens et - -
36 COREEN AHNASSAY : Donc, à la date d'anniversaire de
37 mon bébé.
38 KENNETH TECOMBA : Oui, je m'occupais des gens malades,
39 m'assurer qu'ils se rendent à l'hôpital.
40 MICHELLE MACISAAC : Et je dois inscrire mon nom ici,
41 vous comprenez.
42 WENDY VAN TONGEREN : C'est trop - - je - - j'ai lu un
43 article récemment disant que les gens qui
44 travaillent dans la santé c'est, ils sont - -
45 c'est le métier le plus populaire d'entre tous.
46 MICHELLE MACISAAC : OK. Alors.
47 WENDY VAN TONGEREN : Les gens, le public aime vraiment
48 les gens qui travaillent dans la santé.

Déclaration - Publique 9
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 KENNETH TECOMBA : Quoi - - quoi - -
2 WENDY VAN TONGEREN : Avez-vous remarqué ça?
3 KENNETH TECOMBA : Mais - - mais je suis tombé malade
4 et je ne suis pas retourné.
5 MICHELLE MACISAAC : On va mettre les Kleenex juste ici
6 pour vous. Est-ce que ça vous va ou vous préférez
7 - -
8 WENDY VAN TONGEREN : Oh. Michelle, vous - -
9 MICHELLE MACISAAC : Est-ce que je peux garder les
10 Kleenex plus près ici?
11 WENDY VAN TONGEREN : Oh, oui, certainement.
12 MICHELLE MACISAAC : OK.
13 WENDY VAN TONGEREN : Et consentez-vous à être ici
14 également?
15 MICHELLE MACISAAC : Oui. Je dois en remplir un moi
16 aussi ou?
17 WENDY VAN TONGEREN : OK.
18 MICHELLE MACISAAC : OK.
19 WENDY VAN TONGEREN : Eh bien, probablement.
20 MICHELLE MACISAAC : Peu importe ce qu'ils choisissent,
21 je vais suivre, alors...
22 WENDY VAN TONGEREN : Oui, comme, je vais prendre le
23 vôtre à la fin si vous - -
24 MICHELLE MACISAAC : OK. Donc, je vais les laisser ici
25 juste au cas où ça devient difficile pour vous.
26 De la chaleur - - voulez-vous qu'on monte le
27 chauffage ici?
28 COREEN AHNASSAY : Non, c'est correct. Ça va.
29 WENDY VAN TONGEREN : Alors, comment tout le monde se
30 sent? Avez-vous des questions? Aimerez-vous des
31 questions pour commencer?
32 KENNETH TECOMBA : Je suis un peu fatigué. Je me suis
33 levé à cinq heures et je suis tombé - - tombé en
34 bas du lit.
35 WENDY VAN TONGEREN : Vous êtes tombé en bas du lit?
36 KENNETH TECOMBA : Oui.
37 WENDY VAN TONGEREN : Oh non.
38 KENNETH TECOMBA : Oui, c'est juste trop froid là-
39 dedans. Peut-être en cherchant une couverture ou
40 quelque chose.
41 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce que c'est aujourd'hui que
42 vous avez fait votre long trajet de voiture ou
43 c'était hier?
44 KENNETH TECOMBA : Hier.
45 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK. Donc, oui, vous étiez
46 dans un lit auquel vous n'êtes pas habitué.
47 KENNETH TECOMBA : Oui.
48 MICHELLE MACISAAC : Aujourd'hui c'est - -

Déclaration - Publique 10
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : C'est - - c'est le jour où elle a
2 été assassinée.
3 WENDY VAN TONGEREN : OK.
4 COREEN AHNASSAY : Et aujourd'hui c'est sa fête.
5 WENDY VAN TONGEREN : Oui, elle aurait 28 ans
6 aujourd'hui ou? Voyons voir, quel âge avait-elle
7 lorsqu'elle - - non, désolée, elle est née en
8 1983, alors elle serait dans la trentaine.
9 COREEN AHNASSAY : Hein?
10 WENDY VAN TONGEREN : Elle est née en 1983 je crois que
11 c'est ça?
12 MICHELLE MACISAAC : Elle est née en 1983?
13 COREEN AHNASSAY : Oui, 1983. Le 18 mars 1983.
14 WENDY VAN TONGEREN : Oui, donc elle aurait 35 ans?
15 MICHELLE MACISAAC : Cinq, 35 aujourd'hui, donc.
16 COREEN AHNASSAY : Oui, elle aurait cet âge-là, oui.
17 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
18 COREEN AHNASSAY : Et elle a une fille.
19 WENDY VAN TONGEREN : N'est-ce pas? Et où est sa fille
20 aujourd'hui?
21 COREEN AHNASSAY : Sa fille vit avec son père. Et son
22 oncle a tué ma fille et je n'ai pas aimé - -
23 j'étais - - j'étais assez fâchée contre lui, mais
24 il est en prison. Celui qui a tué ma fille, il
25 est en prison. Et il y a deux mois, il est sorti
26 et il a violé une autre personne et il est
27 retourné en prison. Et le 23 mars, il va en cour
28 à High Level et maintenant je reçois la lettre
29 d'où il va être et des trucs du genre. Mais pas
30 de contact, non - - aucun contact avec ma
31 famille.
32 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
33 COREEN AHNASSAY : Et je sais, comme, ils nous disent -
34 - ils me disent où il s'en va et où il se trouve
35 parce qu'il ne peut pas m'approcher.
36 WENDY VAN TONGEREN : Donc, je - -
37 COREEN AHNASSAY : Et aujourd'hui c'est mon - - sa
38 fête.
39 WENDY VAN TONGEREN : Alors, écrivons des choses
40 importantes --.
41 COREEN AHNASSAY : Quand - - quand le mois de mars
42 arrive, c'est la fête de ma mère le 5 mars et
43 elle est décédée aussi. Et quand mars arrive, je
44 sens comme cette perte chaque fois que j'y vais.
45 J'appelle ma fille, bonne fête, et chaque fois
46 pour la fête de ma mère aussi. Je lui
47 téléphonais, ou je l'appelais, je prenais ma mère
48 dans mes bras et j'embrassais ma mère. Bonne

Déclaration - Publique 11
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 fête. Ça n'existe plus. Chaque fois que mars
2 arrive, je dis à mon mari, c'est le mois de mars,
3 quand c'est mars qui arrive. Je me sens comme si
4 j'étais perdue. Parce que je souhaite plus bonne
5 fête à ma fille. C'est assez difficile pour moi.
6 Mais il - - je lui parle toujours, et maintenant
7 il est toujours à mes côtés.

8 WENDY VAN TONGEREN : C'est un homme bon.
9 MICHELLE MACISAAC : Mm-hmm.

10 COREEN AHNASSAY : Et je ne pleure pas. Comme, la
11 journée où elle est décédée, j'ai été à
12 l'hôpital, je n'ai jamais pleuré. Je ne sais pas
13 pourquoi, je n'ai pas pleuré. C'est - - même ma
14 mère est morte, je ne pleure pas, je ne sais pas
15 pourquoi. Je prie toujours - - prié quand j'ai
16 parlé à Dieu la dernière fois que j'ai prié, et
17 j'ai parlé à ma mère et ma fille que je les aime,
18 je vous aime et des choses comme ça. C'est un peu
19 - -

20 WENDY VAN TONGEREN : Donc, au fur et à mesure, je vais
21 écrire des choses importantes ici juste pour
22 m'assurer que j'ai bien compris, OK? Alors, je
23 vais juste vérifier. Donc, donc votre - - le nom
24 de votre fille est Olivia - -

25 COREEN AHNASSAY : Olivia Honey Kay Ahnassay.
26 WENDY VAN TONGEREN : Honey?
27 COREEN AHNASSAY : Honey Kay.
28 WENDY VAN TONGEREN : Alors, ça s'écrit comme le miel
29 que font les abeilles?
30 KENNETH TECOMBA : Oui.
31 WENDY VAN TONGEREN : Oui?
32 COREEN AHNASSAY : Olivia Honey -- Honey Kay.
33 WENDY VAN TONGEREN : Kay, K-a-y?
34 KENNETH TECOMBA : Oui.
35 COREEN AHNASSAY : Et Ahnassay.
36 WENDY VAN TONGEREN : Et c'est - - je crois que c'est
37 A-h - -
38 COREEN AHNASSAY : A-h-n-a-s-s-a-y.
39 WENDY VAN TONGEREN : Excellent, merci beaucoup.
40 Et elle avait - - aujourd'hui serait le jour
41 de sa fête.
42 COREEN AHNASSAY : Oui, c'est sa fête aujourd'hui.
43 WENDY VAN TONGEREN : Alors c'est le 18 mars.
44 COREEN AHNASSAY : Oui, le 18 mars 1983. Et elle est
45 morte le 18 novembre 2010, elle est morte.
46 WENDY VAN TONGEREN : Merci beaucoup. Et --
47 COREEN AHNASSAY : Je me rappelle toujours le jour où
48 elle est morte. Et mon autre frère elle - - il

Déclaration - Publique 12
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 est mort en novembre - - le 11 octobre mon frère
2 est mort, et ma mère est morte - -
3 WENDY VAN TONGEREN : Voulez-vous - - voulez-vous que
4 j'écrive aussi ces dates? Le 11 octobre, votre
5 frère est décédé?
6 COREEN AHNASSAY : Mon frère?
7 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
8 COREEN AHNASSAY : J'ai perdu mon frère, Malcolm
9 Ahnassay, et j'ai perdu ma sœur, Tina Rita, et ma
10 mère, Mary Jane Ahnassay (~~inaudible~~) [ma mère].
11 WENDY VAN TONGEREN : OK, alors votre mère est Mary
12 Jane. Oui, et donc vous avez dit qu'elle est
13 morte en mars aussi, c'est pourquoi mars est un
14 mois triste pour vous. Votre mère est morte en
15 mars?
16 COREEN AHNASSAY : La fête de ma mère?
17 WENDY VAN TONGEREN : Ou est-ce que c'est sa fête?
18 MICHELLE MACISAAC : Fête, la fête de votre mère est en
19 mars, non?
20 COREEN AHNASSAY : Oui, le 5 mars.
21 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK. Alors, sa - -
22 COREEN AHNASSAY : 1946.
23 WENDY VAN TONGEREN : OK. 5 mars 1946. Et elle est - -
24 elle est décédée maintenant? Est-ce que votre - -
25 votre mère est-elle - - est-ce que votre mère est
26 encore en vie?
27 COREEN AHNASSAY : Elle est morte déjà.
28 WENDY VAN TONGEREN : Oui, d'accord.
29 COREEN AHNASSAY : En 2000 - - vous l'avez là - -
30 c'était il y a quatre, trois ans. 2015.
31 KENNETH TECOMBA : 2015.
32 COREEN AHNASSAY : Quelque part dans ce coin-là, elle
33 est morte.
34 WENDY VAN TONGEREN : Donc, vous m'avez parlé de
35 beaucoup de gens à qui vous voudriez parler.
36 COREEN AHNASSAY : Mon petit frère elle a - - mon frère
37 Malcolm, il - - il - - mon frère, mon autre frère
38 l'a tué, donc.
39 WENDY VAN TONGEREN : Oh.
40 COREEN AHNASSAY : Il l'a poignardé - - il l'a
41 poignardé avec un couteau.
42 WENDY VAN TONGEREN : Oh.
43 COREEN AHNASSAY : Quand on était sortis.
44 WENDY VAN TONGEREN : Je suis vraiment désolée.
45 COREEN AHNASSAY : Et quand je suis en traitement et
46 après on a - - on a reçu un appel et mon frère
47 est mort. Donc, c'est pour ça que je devais venir

Déclaration - Publique **13**
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 ici. Et je n'ai jamais fini mon - - mon
2 traitement.
3 Et en 2007, on est tous les deux allés
4 suivre un traitement. À partir de là on n'a pas -
5 - on ne boit plus, jusqu'à aujourd'hui, on ne
6 boit pas, donc.
7 Mais ma fille me manque beaucoup. C'est mon
8 cœur, Oui.
9 WENDY VAN TONGEREN : J'ai - - j'ai deux filles. Une
10 est née en 1982 et l'autre est née en 1984.
11 MICHELLE MACISAAC : C'est juste entre Olivia.
12 COREEN AHNASSAY : Oui.
13 MICHELLE MACISAAC : Une plus vieille, une plus jeune
14 qu'Olivia.
15 COREEN AHNASSAY : Oui.
16 WENDY VAN TONGEREN : Alors, Dieu s'est assuré que de
17 bons bébés viennent au monde en 1982, 1983 et
18 1984.
19 COREEN AHNASSAY : Oui. Ma fille - - la fille de ma
20 fille - -
21 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
22 COREEN AHNASSAY : On l'a appelée [Petite-fille 2]. Et
23 elle est mon cœur. Quand je vais la voir - -
24 quand je vais la voir j'emmène toujours, je
25 l'emmène toujours - - l'emmène et elle passe la
26 nuit avec moi dans un hôtel. Et après quand on
27 retourne à la maison et quand sa mère la promène
28 pour la voir des fois, elle dit allons voir
29 grand-maman maintenant et c'est l'hôtel auquel va
30 grand-maman.
31 WENDY VAN TONGEREN : Donc, quand - - quand - - quel
32 âge a-t-elle maintenant, [Petite-fille 2]?
33 COREEN AHNASSAY : Elle a environ trois, quatre ans?
34 Trois ans.
35 WENDY VAN TONGEREN : Alors, est-ce - - comment vous
36 appelle-t-elle, est-ce qu'elle vous appelle
37 grand-maman?
38 COREEN AHNASSAY : Oui, grand-maman. Elle dit toujours
39 grand-maman.
40 WENDY VAN TONGEREN : Et est-ce qu'elle met ses bras
41 comme ça et court, court, court, court, court?
42 COREEN AHNASSAY : Oui. Je vois - - quand je la vois,
43 on dirait tellement ma fille juste-là.
44 WENDY VAN TONGEREN : Oui, oh bien.
45 COREEN AHNASSAY : Toujours mon cœur et hier, j'ai été
46 lui rendre visite. Elle a dit, grand-maman, où tu
47 vas? Est-ce que tu vas à la maison? Oui. Pas - -
48 pas à la maison, mais ici. Grand-maman, est-ce

Déclaration - Publique 14
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 que je peux venir, et elle se met à pleurer et je
2 dois lui dire que je reviendrai demain pour la
3 visiter. Je te prête ma tablette, alors OK, et
4 elle joue avec. Et je suis partie. Je viens
5 toujours avec elle.
6 WENDY VAN TONGEREN : J'adorerais la rencontrer, je
7 peux l'imaginer.
8 COREEN AHNASSAY : Oui, c'est mon cœur maintenant.
9 WENDY VAN TONGEREN : Ça vous fait chaud au cœur.
10 COREEN AHNASSAY : Elle - - oui, on l'a appelée
11 [Petite-fille 2], c'est pour ça. On dirait que
12 juste ma fille est comme ça. Si je la vois, elle
13 est mon cœur, mais maintenant c'est grand-maman,
14 grand-maman, elle vient me voir et elle me prend
15 dans ses bras et elle m'embrasse et des trucs du
16 genre. Et c'est tellement incroyable pour moi.
17 WENDY VAN TONGEREN : Je sais, c'est incroyable n'est-
18 ce pas? J'ai de petits-enfants aussi. Je sais ce
19 que c'est.
20 COREEN AHNASSAY : J'ai 12 petits-enfants.
21 WENDY VAN TONGEREN : Oh, c'est beaucoup plus que moi.
22 COREEN AHNASSAY : Trois enfants et mes deux. Non,
23 trois. Trois enfants à moi et trois - - tous
24 ensemble on a - - 12 petits-enfants.
25 WENDY VAN TONGEREN : Wow, c'est beaucoup de nourriture
26 quand vous les réunissez tous pour Noël.
27 COREEN AHNASSAY : Mais jamais - - ils ne viennent
28 jamais nous visiter dans [Communauté 1].
29 WENDY VAN TONGEREN : Oh.
30 COREEN AHNASSAY : Seulement des fois comme si
31 quelqu'un organise un rassemblement ou quelque
32 chose, c'est juste à ce moment-là qu'ils viennent
33 nous visiter.
34 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce que c'est loin d'où ils
35 vivent ou?
36 KENNETH TECOMBA : Edmonton. Edmonton.
37 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK. Oui.
38 KENNETH TECOMBA : J'ai deux garçons et une fille. Et
39 ma fille a eu un petit garçon, quand elle avait
40 30 ans. Oui, et mon garçon le plus vieux est à
41 Grande Prairie et ce que - - ce qu'il fait là-bas
42 a quelque chose à voir avec le pétrole.
43 WENDY VAN TONGEREN : Oh, pas surprenant.
44 KENNETH TECOMBA : Et Ken, mon plus jeune est - - il
45 est - - je ne sais pas, il est juste - - il s'est
46 fait opérer à cœur ouvert quand il était petit,
47 alors il ne peut juste pas travailler ou lever
48 des choses lourdes. Tout ce qu'il fait c'est

Déclaration - Publique 15
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 jouer à des jeux toute la journée et c'est tout
2 ce qu'il fait.
3 WENDY VAN TONGEREN : Eh bien, ça garde son cerveau
4 actif, je suppose. Alors, et qu'en est-il de
5 vous? Donc, la -- votre -- la petite-fille,
6 [Petite-fille 2], quand est-elle née? Alors, elle
7 a environ quatre ans, elle est probablement née
8 autour de 2014?
9 COREEN AHNASSAY : Ma petite-fille?
10 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
11 COREEN AHNASSAY : J'ai reçu un appel de sa mère. Vous
12 voyez, mais c'est en janvier ou quelque chose?
13 KENNETH TECOMBA : [Petite-fille 1] je crois
14 (inaudible).
15 COREEN AHNASSAY : [Petite-fille 1]. [Petite-fille 1],
16 mon autre petite-fille [Petite-fille 1], son nom
17 a -- c'est la fille d'Olivia, et elle a environ
18 15 ou 16 ans maintenant.
19 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK.
20 KENNETH TECOMBA : 15, 16.
21 COREEN AHNASSAY : Ou peut-être 13 ans?
22 KENNETH TECOMBA : 12 ou 13.
23 COREEN AHNASSAY : Elle a 12 ou 13 ans maintenant, dans
24 ce coin-là.
25 WENDY VAN TONGEREN : OK, en fait, ce que j'essaie
26 vraiment de savoir c'est quel âge vous avez.
27 Parce que, quand je -- quand mon petit-fils est
28 né, si vous pouvez le croire, j'avais 60 ans.
29 Donc, il va avoir, voyons voir, sept ans cette
30 année, et je vais avoir 67 ans cette année. C'est
31 donc vraiment facile pour moi de me rappeler mon
32 âge parce que je sais toujours l'âge de mon
33 petit-fils, et j'ajoute 60 ans. C'est des
34 mathématiques faciles, non?
35 MICHELLE MACISAAC : Oui.
36 COREEN AHNASSAY : Oui. Oui.
37 WENDY VAN TONGEREN : Alors, avez-vous des
38 mathématiques faciles pour vos petits-enfants?
39 Comme, pouvez-vous -- pouvez-vous -- quand vous
40 trouvez l'âge de vos petits-enfants, pouvez-vous
41 dire, ah ha, maintenant je me rappelle mon âge?
42 COREEN AHNASSAY : Moi -- mes petits-enfants c'est
43 difficile, il y a plus [inaudible]. Mon petit-
44 fils, le plus vieux, il a environ 11 ans.
45 WENDY VAN TONGEREN : OK.
46 COREEN AHNASSAY : Et à partir de là, ils sont tous
47 comme ça.
48 KENNETH TECOMBA : Tu ne parles pas de (inaudible)?

Déclaration - Publique 16
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Hein?
2 KENNETH TECOMBA : Tu ne parles pas de (inaudible)?
3 COREEN AHNASSAY : La mienne est le 8 octobre 1964,
4 55 ans, je vais avoir 55 ans cette année. Presque
5 encore quelques années, 60
6 KENNETH TECOMBA : Il faut deviner.
7 WENDY VAN TONGEREN : Et pour vous Ken?
8 KENNETH TECOMBA : Devinez.
9 COREEN AHNASSAY : 16 mai 1961.
10 KENNETH TECOMBA : C'est 57 ans.
11 WENDY VAN TONGEREN : OK. Donc, Michelle, je n'ai pas
12 besoin de vous demander votre âge.
13 OK, donc, je vais juste parler un moment de
14 ce que les commissaires souhaiteraient voir
15 ressortir de cette séance.
16 KENNETH TECOMBA : Mm-hmm.
17 WENDY VAN TONGEREN : Ils ont été nommés par le
18 gouvernement, mais ils ne font pas partie du
19 gouvernement.
20 KENNETH TECOMBA : Oui.
21 WENDY VAN TONGEREN : C'est - - c'est séparé. Ils ont
22 été nommés pour se pencher sur le - - le fait
23 qu'il y a eu autant de - - il y a eu tellement de
24 violence envers les femmes et les filles
25 autochtones et - - et aussi les lesbiennes et les
26 gais et les personnes trans qui sont Autochtones.
27 Alors est-ce - - est-ce que c'est correct si
28 j'utilise le mot Autochtone ou préférez-vous
29 qu'on ne l'utilise pas?
30 KENNETH TECOMBA : Dérange pas.
31 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce que c'est correct? OK.
32 Alors ils doivent se pencher là-dessus. Et quand
33 on y pense, on pense juste à nos vies
34 quotidiennes et ce que vous vivez, et vous
35 connaissez probablement des femmes et des filles
36 autochtones qui ont été touchées par des
37 situations de violence domestique. Vous
38 connaissez probablement quelqu'un qui a disparu.
39 Vous connaissez peut-être une personne qui a été
40 agressée sexuellement ou violée comme vous dites.
41 Il - - il pourrait y avoir des gens qui ont été
42 agressés par d'autres femmes autochtones ou
43 d'autres femmes.
44 Il - - il - - si vous y pensez et je suis
45 sûre que vous pouvez me parler de plusieurs,
46 plusieurs autres types de violence que les femmes
47 et les filles autochtones ont vécus.

Déclaration - Publique 17
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 Alors, c'est un gros travail pour la - -
2 pour la commission de comprendre ça. Parce que ce
3 n'est pas juste - - ce n'est pas juste un type de
4 personne qui se promène et qui fait toutes ces
5 choses. Il y a plusieurs différents types de
6 personnes et différents événements qui
7 surviennent qui entraînent de la violence contre
8 les femmes.

9 Vous l'avez probablement remarqué quand vous
10 travailliez dans le monde de la santé - -

11 KENNETH TECOMBA : Oui.

12 WENDY VAN TONGEREN : - - également, n'est-ce pas
13 Kenneth? Oui. Alors, ce que les commissaires sont
14 censés faire est d'enquêter. Et l'une des façons
15 d'enquêter est de commencer avec les audiences
16 familiales, qui consistent à écouter les membres
17 de famille qui ont perdu des proches. Et donc,
18 vous êtes exactement au bon endroit.

19 Ça - - ça comprend également quelle que soit
20 la manière dont les femmes et les filles ou leurs
21 familles qui parlent de - - elles sont encore en
22 vie et donc elles sont - - on les appelle les
23 survivantes. Elles peuvent avoir connu la
24 violence dans un pensionnat indien ou - - ou dans
25 un travail qu'elles ont occupé ou simplement en
26 descendant la rue et quelque chose de terrible
27 est arrivé. Comme, il y a beaucoup d'opportunités
28 [d'abus] que les gens prennent.

29 Donc, c'est les proches perdus, ainsi que
30 les personnes qui sont survivantes comme on les
31 appelle. Et ce qu'ils - - ce que les commissaires
32 veulent savoir, ce qui se passe et - - et le mot
33 est, je vais l'écrire sur le tableau. Voici
34 quelques mots qui sont importants. L'un est
35 systémique, l'autre est vulnérable, et je crois
36 que l'autre est violence. Et ce sont les mots qui
37 sont utilisés dans la rédaction de la description
38 de poste de ce que les commissaires sont censés
39 faire.

40 Donc, numéro un, ils disent, bien, on a ça -
41 - ces femmes et ces filles, femmes et filles
42 autochtones, qui ont connu la violence et ça
43 pourrait être dans un scénario où elles ont été
44 kidnappées, ou elles ont disparu. Ça pourrait
45 être qu'elles sont victimes d'homicide, comme
46 votre fille l'a été. Ça pourrait même être
47 quelque chose qui continue encore, et elles sont

Déclaration - Publique 18
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 des survivantes ou elles parlent de quelque chose
2 dans le passé.

3 Donc, l'affaire est qu'elles - - elles en
4 parlent. Ils veulent savoir, à l'aide de ces
5 exemples, ce qui se passe de façon systémique. Ce
6 qui veut dire, quand vous regardez qu'il s'agisse
7 de la police, ou des Services de protection de la
8 jeunesse, ou l'éducation, ou les coroners, ou la
9 santé. Si c'était un gros filet de sécurité, et
10 vous savez à quoi ressemble un filet de sécurité?
11 Vous savez, comme si vous - - s'il y a un
12 trapéziste et qu'il tombe du trapèze et il
13 rebondit dans le filet de sécurité, mais il est
14 correct parce qu'il y a un filet de sécurité? Ils
15 disent, s'il y a ces personnes du domaine de la
16 santé, la police, la protection de l'enfance,
17 l'éducation, les coroners, d'autres personnes
18 dont le travail est d'assurer la sécurité des
19 femmes et des filles autochtones, où sont les
20 trous dans le - - dans le filet de sécurité? Où
21 sont les exemples de toutes les fois où des
22 filles sont devenues vulnérables, ce qui signifie
23 que - - un exemple de vulnérable serait un
24 nouveau-né, un nouveau-né ne peut s'occuper de
25 lui-même.

26 Mais on grandit et on peut s'occuper de soi-
27 même, mais des fois il y a des choses qui sont
28 créées par le gouvernement ou les systèmes qui
29 sont conçus pour nous protéger qui créent des
30 trous dans nos filets de sécurité. Donc, on a - -
31 on a - - et ces femmes vulnérables deviennent des
32 victimes de violence à cause des trous dans le
33 filet de sécurité.

34 Donc, c'est ce qu'ils essaient de
35 comprendre. Donc, un exemple - - je crois qu'un
36 des exemples que j'ai entendus qui - - auquel les
37 gens ne pensent peut-être pas et - - et des fois
38 on considère ça comme normal parce qu'on le voit
39 tous les jours, mais on doit remettre en question
40 ces choses.

41 Donc, vous êtes un exemple - - une femme a
42 des enfants, disons, et puis, pour n'importe
43 quelle raison, les Services de protection de la
44 jeunesse décident qu'elle n'est pas une bonne
45 mère et donc ils veulent retirer l'enfant et ils
46 retirent l'enfant et ce que ça veut dire c'est
47 qu'elle ne reçoit plus d'argent. Et par
48 conséquent, elle ne peut même pas se payer un

Déclaration - Publique 19
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 endroit où vivre. Alors, elle - - ou elle n'a pas
2 assez d'argent pour s'occuper d'elle-même. Alors,
3 elle devient vulnérable, parce que tant et aussi
4 longtemps qu'une femme qui n'a pas d'argent pour
5 payer un appartement, pour trouver un endroit où
6 vivre ou même si - - vous n'avez pas assez
7 d'argent pour trouver un endroit quelqu'un ne
8 défoncera pas votre porte ou vous causera des
9 ennuis, comme un voisin ou quelque chose.

10 Donc, c'est un exemple, donc, une des choses
11 qu'on doit observer c'est, est-ce vraiment une
12 bonne idée quand on retire l'enfant d'une femme
13 qu'elle perde tout son argent, alors elle n'a
14 plus d'endroit où habiter. Donc, c'est un
15 exemple.

16 Mais il y a beaucoup d'autres exemples
17 aussi, parce que c'est juste un organisme qui
18 donne de l'argent. Mais il y a les autres
19 organismes portant sur ce que fait la police
20 quand des crimes leur sont signalés. La façon
21 dont ils enquêtent par exemple. Il y a - - il y a
22 des exemples de coroners, lorsqu'ils déterminent
23 la cause de décès. Des exemples d'éducation où,
24 nos - - toutes les filles autochtones reçoivent
25 une bonne éducation afin qu'elles puissent
26 s'occuper d'elles-mêmes lorsqu'elles sont - -
27 sont - - sont adultes et adolescentes et adultes.

28 Donc ce que - - ce que je vais vous demander
29 de faire, et - - et je vais fermer la fermeture
30 éclair sur ma bouche pour que vous puissiez
31 parler, est de raconter votre histoire au sujet
32 de ce qui est arrivé à votre fille dès le moment
33 où vous pouvez même commencer depuis le jour où
34 elle est née et certaines choses qui sont
35 arrivées dans sa vie qui pourraient avoir
36 contribué à - - à la rendre vulnérable ou qui
37 pourraient avoir contribué à la rendre forte.
38 Parce qu'on essaie également d'identifier les
39 choses qui fonctionnent, afin qu'on puisse en
40 faire plus dans ce genre-là.

41 COREEN AHNASSAY : Mm-hmm.

42 WENDY VAN TONGEREN : Donc, parlez-nous de votre fille
43 et puis parlez-nous des semaines précédentes et
44 le jour où vous avez appris qu'une chose horrible
45 s'était produite.

46 Et dites-nous ce qui est arrivé après ça,
47 comme, comment les gens autour de vous qui ont ce
48 filet de sécurité, ce travail de filet de

Déclaration - Publique 20
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 sécurité, comment ils ont géré ça? Comment vous
2 ont-ils aidé? Comment ont-ils aidé à le résoudre?
3 Comment vous ont-ils aidé à rendre votre vie
4 meilleure?
5 Comme, par exemple, Michelle, c'est
6 tellement évident pour moi, Michelle, avec son
7 superbe chandail rose, c'est un peu comme, hey,
8 je suis là pour vous aider, j'ai un superbe
9 chandail rose et j'ai un sourire magnifique. Et
10 donc, je peux déjà dire qu'elle aide, n'est-ce
11 pas?
12 COREEN AHNASSAY : Oui.
13 WENDY VAN TONGEREN : Exactement.
14 COREEN AHNASSAY : Je suis tellement contente qu'elle
15 m'aide beaucoup quand je suis triste et je ne
16 sais pas comment te remercier.
17 MICHELLE MACISAAC : Oh, vous savez, pas - -
18 WENDY VAN TONGEREN : Et je pense que vous aussi.
19 MICHELLE MACISAAC : Merci.
20 COREEN AHNASSAY : Oui.
21 WENDY VAN TONGEREN : Donc, donc oui. Racontez-nous les
22 histoires à propos de ce qui a aidé, mais
23 racontez-nous aussi les histoires au sujet de...
24 pourquoi c'est arrivé, que - - que ça ne semble
25 pas correct la façon dont c'est arrivé. Et allez
26 jusqu'au système de justice et je - - et je - -
27 une autre chose importante que je veux écrire est
28 le nom de la personne qui a été déclarée
29 coupable, quel est - - quel est son nom?
30 COREEN AHNASSAY : Je ne sais pas.
31 KENNETH TECOMBA : Arthur.
32 COREEN AHNASSAY : Arthur Gallant.
33 MICHELLE MACISAAC : Gallant.
34 COREEN AHNASSAY : Gallant.
35 WENDY VAN TONGEREN : G-a-l-l-a-n-t?
36 COREEN AHNASSAY : Je pense.
37 KENNETH TECOMBA : G-a-l-l-a-n-t -- e-n-t.
38 WENDY VAN TONGEREN : Pardon?
39 MICHELLE MACISAAC : Il n'est pas certain si c'est un
40 « E » ou un « A ».
41 WENDY VAN TONGEREN : OK. Oui, donc, et personne ne m'a
42 dit que je - - je dois me dépêcher d'une manière
43 ou d'une autre, pour qu'on puisse prendre des
44 pauses, on peut - - vous pouvez parler pour un
45 moment et Kenneth peut parler un moment, mais ne
46 vous interrompez pas entre vous, OK? Comme juste
47 - -
48 COREEN AHNASSAY : Non c'est tout - -

Déclaration - Publique 21
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : - - on va avoir une règle où il
2 n'y a pas d'interruptions, on - -
3 MICHELLE MACISAAC : Est-ce que je peux leur poser des
4 questions si je veux en savoir plus ou non?
5 WENDY VAN TONGEREN : Tant que - - tant que - - que
6 Coreen et Kenneth acceptent les questions, oui.
7 COREEN AHNASSAY : (Inaudible).
8 WENDY VAN TONGEREN : Et s'ils ont besoin de l'aider
9 des questions c'est - - des fois les questions
10 aident.
11 MICHELLE MACISAAC : Oui, c'est ce que je pensais des
12 fois.
13 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
14 MICHELLE MACISAAC : Je voudrais en savoir plus sur
15 quand elle était petite et en grandissant et.
16 COREEN AHNASSAY : Oui, oui. Parler de ma journée,
17 Olivia - - quand elle était - - elle est née
18 jusqu'au jour où elle est morte, c'est de ça que
19 je vais parler?
20 MICHELLE MACISAAC : Oui.
21 WENDY VAN TONGEREN : Et ensuite, au-delà du jour où
22 elle est décédée. Vous allez parler de la façon
23 dont la police l'a traitée, comment les gens des
24 services aux victimes l'ont traitée, comment les
25 hôpitaux l'ont traitée, comment la cour l'a
26 traitée. Pour que - - ça - - ça aille au-delà de
27 la journée où elle est décédée.
28 Et je veux également que vous parliez - - et
29 on va avoir comme des chapitres dans un livre,
30 n'est-ce pas? Et donc, les chapitres peuvent
31 être, on a fait une introduction de qui vous
32 êtes. Le prochain chapitre sera un genre de
33 déclaration sur ce dont vous allez parler, qui
34 consiste en ce dont on discute actuellement et
35 ensuite vous allez - - et vous avez introduit
36 votre famille, donc c'est très utile.
37 Vous pourriez probablement nous en dire plus
38 sur l'endroit où vous habitez et - - et où votre
39 fille habitait et - - et donc pour qu'on ait - -
40 une bonne idée de votre communauté. Comme, de
41 quelle grosseur est votre communauté et quels
42 sont les services - - qui vous sont offerts.
43 Et ensuite on passe à la - - la vie
44 d'Olivia. Et donc, j'aime l'idée de Michelle de
45 commencer au moment où elle est née, était une
46 petite fille, qui a grandi et grandi, où elle
47 habitait, à quelle école elle allait, comment
48 elle s'en sortait, avait-elle des problèmes de

Déclaration - Publique 22
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 santé ou d'autres problèmes qui - - avec lesquels
2 vous aviez besoin d'aide et avez-vous réussi à
3 avoir de l'aide.

4 Et ensuite - - et si Arthur a été impliqué
5 dans sa vie auparavant, alors vous pourriez le
6 mentionner ou s'il était juste - -

7 COREEN AHNASSAY : Oui.

8 WENDY VAN TONGEREN : Et puis - - et puis vous passez à
9 - - alors c'est un chapitre, et le prochain
10 chapitre est - - c'est - - appelons ça l'arrière-
11 plan. C'est comme préparer le terrain.

12 Et puis, la prochaine partie concerne la
13 façon dont elle est morte et tout ce que vous en
14 savez et dites-nous si vous le savez directement
15 parce que vous l'avez vu ou entendu, ou si
16 quelqu'un vous en a parlé. Parce que la plupart
17 des parents ne sont pas présents quand quelque
18 chose comme ça arrive à leurs filles.

19 COREEN AHNASSAY : J'ai reçu un appel, c'est pour ça
20 que je sais que ma fille elle est morte.

21 WENDY VAN TONGEREN : OK.

22 COREEN AHNASSAY : Elle est à l'hôpital, c'est pour ça
23 que je suis allée à l'hôpital, et puis elle était
24 déjà morte.

25 WENDY VAN TONGEREN : Et puis, le prochain chapitre
26 pourrait parler des tribunaux.

27 COREEN AHNASSAY : Olivia, environ 11 h du soir, c'est
28 là qu'elle est morte. C'était le
29 18 novembre 2012. À 11 h du soir, elle est morte.
30 Et je pense qu'elle était déjà morte quand je
31 suis allée à l'hôpital et elle est morte. Je
32 crois que le gars lui a donné un coup au cœur ou
33 elle est juste morte là. Elle est morte avant que
34 ça arrive, elle vient toujours voir sa grand-mère
35 à Chateh. Des fois elle vient me voir, elle
36 m'appelle, elle me dit, maman, j'ai besoin de
37 quelque chose à manger. Elle disait, vient ici et
38 prend quelque chose à manger ou ramasse quelque
39 chose pour - - pour apporter à tes grand-mères.
40 Et puis elle vient chez moi des fois et des fois
41 elle a besoin d'une voiture pour aller à High
42 Level. Ils - - ils habitaient à Bushe, habitaient
43 avec son père, mon ex et - - et on doit le
44 ramener - - la ramener à High Level. Elle allait
45 bien et elle - - elle avait son (inaudible)
46 [auto].

47 Des fois, elle se rend à Assumption, Chateh,
48 peu importe. Des fois, elle se rend là, pour

Déclaration - Publique 23
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 boire ailleurs. Le jour d'après, elle vient, elle
2 m'appelle. Et puis après ça, on est allé suivre
3 un traitement ensuite -- et ensuite après qu'on
4 soit revenu, elle m'appelle pour que je la ramène
5 à Bushe et me dit, maman, as-tu arrêté de boire?
6 Oui, j'ai dit, oui. C'est (inaudible) pour moi
7 maman, ne boit plus jamais, je t'aime tellement.
8 Oui, je t'ai écouté, je lui ai dit et puis on
9 allait la chercher -- on la ramenait à Bushe, au
10 retour, elle était tellement contente. Et je lui
11 ai dit de ne pas boire et de retourner à
12 Assumption.

13 Et depuis, je ne lui ai pas parlé pendant un
14 moment. Et puis après -- après, j'ai un appel
15 disant qu'Olivia a été poignardée. Ses sœurs qui
16 -- sa sœur m'a dit qu'au téléphone elle a dit
17 qu'elle essayait de l'amener, de l'amener et de
18 rentrer à la maison avec sa sœur. Mais Olivia a
19 dit que je voulais juste rester. Et puis elle --
20 ma -- sa sœur est retournée à la maison et
21 Arthur et sa femme se chicanaient et, elle a
22 essayé de les arrêter.

23 Comme Olivia est une bonne personne et
24 qu'elle se préoccupe des gens et elle aide
25 beaucoup les gens. Et elle est -- du genre à
26 sauver la femme d'Arthur et je ne sais pas -- et
27 puis elle a poignardé ma fille peut-être trois ou
28 quatre fois.

29 Et puis j'ai reçu un appel, qui disait, ma
30 fille, elle m'a téléphoné après, aussitôt qu'elle
31 m'a appelé je suis allée à High Level, 11 h du
32 soir et elle est morte là.

33 Et je n'ai pas pleuré. Si je l'avais vu,
34 c'était très difficile pour moi. Mais je ne veux
35 pas -- c'est une bonne personne. Elle -- elle a
36 fait (inaudible) [son] collègue, elle s'est rendue
37 en douzième année, c'est une gentille fille.
38 C'est une bonne personne.

39 KENNETH TECOMBA : Le -- elles ont été à Victoria pour
40 un tournoi de volleyball.

41 COREEN AHNASSAY : (inaudible) elle le connaît aussi.

42 KENNETH TECOMBA : Elles ont gagné -- elles ont gagné.
43 Premiers jeux indigènes autochtones et elles --
44 elles ont gagné. Tous -- tous les trophées et
45 elle est -- elle est la meilleure joueuse. C'est
46 une attaquante, hey? Cinq -- je crois qu'elle
47 faisait cinq pieds trois, seulement. Mais elle

Déclaration - Publique 24
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 est grande et elle peut sauter et smasher. Boy,
2 elle peut smasher, elle peut smasher.
3 WENDY VAN TONGEREN : Donc, c'est Kenneth qui parle et
4 - - et donc, où - - qu'est-ce qu'elle faisait à
5 Victoria?
6 KENNETH TECOMBA : Tournoi de volleyball.
7 WENDY VAN TONGEREN : Oh, volleyball.
8 KENNETH TECOMBA : Tournoi de volleyball autochtone.
9 WENDY VAN TONGEREN : Et elles ont gagné.
10 KENNETH TECOMBA : Elles ont gagné. Les filles de
11 Chateh ont gagné et elle - - c'est la meilleure
12 joueuse. La meilleure joueuse.
13 WENDY VAN TONGEREN : Et vous dites qu'elle mesurait en
14 fait - - bien, comment - - elle mesurait cinq et
15 huit, vous avez dit?
16 KENNETH TECOMBA : Cinq et trois je pense.
17 WENDY VAN TONGEREN : Oh, cinq et trois donc - - pour
18 être la meilleure joueuse elle doit s'être tenue
19 au niveau des genoux d'une certaine façon.
20 KENNETH TECOMBA : Mais elle - - elle peut sauter haut
21 et elle - - elle fait juste - - les services, je
22 ne sais pas comment elle s'y prend, mais le
23 ballon descend.
24 WENDY VAN TONGEREN : Oh.
25 KENNETH TECOMBA : C'est difficile à avoir et elles - -
26 elles ont presque été battues par Winnipeg, mais
27 elles ont gagné, de toute façon, elles ont gagné.
28 Et elles ont eu un gros trophée et tous les
29 rubans d'or. Elles - - elles sont revenues et
30 elles étaient dans tous les journaux et tout.
31 J'étais fier d'elle, oui.
32 MICHELLE MACISAAC : J'ai une question que j'ignorais.
33 Vous avez dit qu'Olivia s'est rendue en douzième
34 année?
35 COREEN AHNASSAY : Oui.
36 MICHELLE MACISAAC : Alors, à quelle école est-elle
37 allée? Comme, ce n'est pas courant à Chateh, les
38 gens ne se rendent pas souvent en douzième année.
39 Alors, comment ça s'est passé? Où devait-elle
40 aller où?
41 COREEN AHNASSAY : Elle - - elle s'est rendue en
42 douzième année à High Level.
43 MICHELLE MACISAAC : OK.
44 KENNETH TECOMBA : Le lac dans le - -
45 COREEN AHNASSAY : Quoi?
46 KENNETH TECOMBA : Comment s'appelait ce lac? Northern
47 Lake.

Déclaration - Publique 25
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 MICHELLE MACISAAC : Northern Lake, oh donc, en tant
2 qu'adulte, elle est retournée à l'école?
3 KENNETH TECOMBA : Oui.
4 MICHELLE MACISAAC : OK, pour se mettre à jour.
5 COREEN AHNASSAY : Oui.
6 MICHELLE MACISAAC : Contente de l'entendre. Parce
7 qu'ils ont une communauté isolée, une communauté
8 très isolée.
9 COREEN AHNASSAY : Oui. Oui. Elle - - je ne sais pas,
10 probablement qu'elle travaillait quelque part
11 aussi, mais je, comme, je ne reste plus avec son
12 père, c'est pour ça que je ne sais pas. Comme ils
13 - - des jours on me parle toujours au téléphone,
14 mais ils ne parlent jamais de leur situation. Je
15 sors ou des trucs comme ça. Mais - -
16 MICHELLE MACISAAC : Comment - - désolée, allez-y.
17 COREEN AHNASSAY : Mais je sais que le jour où elle a
18 été tuée, je veux dire juste, mais, comme si d'en
19 parler, je me sens seule sans elle ou elle me
20 manque beaucoup, particulièrement en mars. C'est
21 très difficile de parler de sa vie. C'est mon
22 genre d'en parler, parce que je ne parle jamais
23 de ce qui est arrivé ou je continue juste à
24 vivre.
25 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
26 COREEN AHNASSAY : Je fais juste - - je ne parle juste
27 pas - - je n'en parle pas vraiment. Ma famille ou
28 mes enfants, je ne - - je suis toujours une
29 personne silencieuse. Parce que je suis - - quand
30 je grandissais, ma mère abusait beaucoup de moi.
31 C'est pour ça que je ne parle jamais de rien. Je
32 suis une enfant abusée, des affaires de même, et
33 c'est pour ça que j'ai peur d'en parler. Parce
34 que j'avais - - ma mère me frappait avec un balai
35 quand j'étais environ grande comme ça.
36 WENDY VAN TONGEREN : OK, et donc ça - -
37 COREEN AHNASSAY : C'est pour ça, oui.
38 WENDY VAN TONGEREN : C'est, en fait - -
39 COREEN AHNASSAY : Environ sept ans, ou huit ans.
40 WENDY VAN TONGEREN : Environ sept ans. OK.
41 COREEN AHNASSAY : C'est pour ça que je ne parle même
42 pas de ma vie et de la vie de mes enfants. Je
43 fais juste rester à la maison.
44 Quand j'en parle, c'est juste comme, je ne
45 sais pas comment gérer ça. Parce que je n'en
46 parle pas vraiment. Quand je parle de quelque
47 chose, peut-être qu'ils vont comme, je parlais à

Déclaration - Publique 26
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 ma cousine Theresa et après elle allait le dire à
2 tout le monde.
3 WENDY VAN TONGEREN : Maintenant vous pouvez voir - -
4 COREEN AHNASSAY : J'ai arrêté ça là. Je ne parle pas à
5 personne. Même mon mari, je ne lui parle pas.
6 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
7 COREEN AHNASSAY : J'arrive à la maison, je regarde la
8 télé, je ne parle pas. Une personne silencieuse.
9 Toujours une personne silencieuse.
10 WENDY VAN TONGEREN : Avez-vous toujours eu
11 l'impression que la raison - -
12 COREEN AHNASSAY : C'est difficile, comme c'est
13 difficile pour moi de parler de choses comme ça.
14 Mais j'essaie - - j'essaie d'en parler, mais
15 c'est tellement difficile pour moi.
16 MICHELLE MACISAAC : Je suis contente que vous en
17 parliez aujourd'hui, vous le laissez sortir.
18 COREEN AHNASSAY : C'est pour ça que - - je ne parle
19 pas. À propos - - juste peur ou rien de ça peut-
20 être, c'est pour ça, mais je ne vais nulle part.
21 (Inaudible) [Dans ma vie il vient] d'Assumption
22 aussi. Mais depuis que je le prends, je voyage
23 autour et il me montre où c'est.
24 WENDY VAN TONGEREN : Et depuis combien de temps êtes-
25 vous avec Kenneth?
26 COREEN AHNASSAY : (Inaudible).
27 WENDY VAN TONGEREN : Ça fait combien de temps que
28 vous êtes avec Kenneth?
29 KENNETH TECOMBA : 25 ans.
30 WENDY VAN TONGEREN : Kenneth est au courant.
31 MICHELLE MACISAAC : Il le sait.
32 WENDY VAN TONGEREN : Il le sait, bien, depuis le temps
33 que ma vie allait très bien.
34 COREEN AHNASSAY : Je suis contente qu'elle soit là.
35 Elle est venue (inaudible) [me voir, vous voulez]
36 aller au rassemblement? C'est ma première fois
37 que je suis allée là. Ma première fois étant - -
38 rassembler des gens comme ça.
39 WENDY VAN TONGEREN : D'accord, et vous avez encore
40 deux autres jours, n'est-ce pas?
41 COREEN AHNASSAY : Je n'ai jamais - - je n'y ai jamais
42 été comme ça avant, jamais été. Je ne voyage
43 jamais non plus, parce que je travaille toujours.
44 Je travaille cinq ans, j'ai été concierge, cinq
45 ans.
46 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm. Quel - - quel travail?
47 Que faites-vous comme travail?
48 COREEN AHNASSAY : Hein?

Déclaration - Publique 27
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : Vous avez dit que vous
2 travailliez?
3 COREEN AHNASSAY : Oui. Concierge.
4 MICHELLE MACISAAC : Concierge.
5 WENDY VAN TONGEREN : Oh, concierge. Oh, où avez-vous
6 fait ça?
7 COREEN AHNASSAY : Cinq ans.
8 WENDY VAN TONGEREN : Et - - et ce - -
9 COREEN AHNASSAY : [Lieu de l'emploi].
10 WENDY VAN TONGEREN : Qui - - qui est votre employeur?
11 COREEN AHNASSAY : Hein?
12 MICHELLE MACISAAC : [Lieu de l'emploi]. Où travaillez-
13 vous?
14 COREEN AHNASSAY : [Lieu].
15 MICHELLE MACISAAC : Oui.
16 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK.
17 MICHELLE MACISAAC : Parlez-lui de votre réserve.
18 COREEN AHNASSAY : C'est une petite réserve, [nom de la
19 réserve], on l'appelle [nom de la réserve]. On
20 est bien là-bas.
21 WENDY VAN TONGEREN : Bien.
22 COREEN AHNASSAY : Des fois - - des fois quand les gens
23 boivent, et ils marchent même la nuit aussi. Des
24 fois des cris. C'est un bon endroit qu'on - - des
25 fois on a un véhicule, on va chasser.
26 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
27 KENNETH TECOMBA : Cet endroit - -
28 COREEN AHNASSAY : Chasser - -
29 KENNETH TECOMBA : Cet endroit-là ils l'appellent, il y
30 a une troisième prairie, une deuxième prairie - -
31 COREEN AHNASSAY : Lotissement.
32 KENNETH TECOMBA : Lotissement, nouveau lotissement et
33 parc à roulettes.
34 COREEN AHNASSAY : Parc à roulettes.
35 KENNETH TECOMBA : Il y a cinq places et - - deux sont
36 bien. Quelque chose se promène et ils sont tous,
37 tout le monde le sait. Comme, ce gars de la
38 troisième prairie, probablement que vous - - il a
39 dit quelque chose à propos de riposter - - elle
40 est je ils - - ils - - ils l'appellent le journal
41 de la troisième prairie.
42 WENDY VAN TONGEREN : Elle a toutes les nouvelles.
43 KENNETH TECOMBA : La deuxième prairie est une - -
44 Robert Sochuk (phonétique), ils l'appellent un
45 journaliste pour la deuxième prairie. Et
46 (inaudible) Rosie, ils appellent un journal et un
47 parc de roulotte et ils l'appellent un - - une
48 propriétaire de terrain.

Déclaration - Publique 28
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 Quelque chose qui se passe autour, même les
2 policiers vont - - vont vers Praire Road et
3 découvre ce qui lui arrive avec une sirène
4 allumée. Tout le monde le sait.

5 On fait juste attendre après un appel pour
6 dire quelqu'un va m'appeler et voir - - voir ce
7 qui arrive. Assurément ils - - quelqu'un a été
8 arrêté et le camion va se faire remorquer. Tout
9 le monde est au courant, c'est trop petit comme
10 endroit. Chaque fois qu'il y a un contrôle
11 routier, aucun véhicule autour. Parce qu'il y a -
12 - la plupart des gens conduisent sans permis là-
13 bas. Oui donc.

14 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce - - est-ce qu'il y a un
15 policier à - - à Chateh?

16 KENNETH TECOMBA : Oui.

17 WENDY VAN TONGEREN : Oui, et donc je voudrais - - mais
18 j'aimerais que vous m'expliquiez, parce que
19 Michelle soulève un très bon point.

20 KENNETH TECOMBA : Quatre policiers.

21 WENDY VAN TONGEREN : J'ai été - - j'ai été à High
22 Level parce que [*renseignements personnels -*
23 *caviardés*]. Et - - mais je n'y ai pas été - -
24 alors peut-être que ça ne marche pas, mais par
25 exemple, je vous dis que j'habite dans - - près
26 d'une place appelée [*renseignements personnels -*
27 *caviardés*] et c'est à peu près juste ici. Et
28 c'est une longue route pour se rendre à
29 [*renseignements personnels - caviardés*], comme,
30 ça prend - - ça me prend beaucoup de temps. Des
31 fois si je - - il y avait - - si j'avais la route
32 juste pour moi, ça me prendrait environ
33 35 minutes. Mais parce qu'il y a toujours du
34 trafic quelque part, ça me prend comme une heure
35 et demie pour me rendre à mon travail. Et donc,
36 et revenir à la maison est encore pire.

37 Alors, donc, c'est une carte. Donc, voilà
38 [*renseignements personnels - caviardés*], voici ma
39 maison, voici [*renseignements personnels -*
40 *caviardés*]. Et l'endroit que je - - les endroits
41 que j'aimerais connaître, je ne - - pouvez-vous
42 comprendre ça? Comme, pouvez-vous me dire où est
43 Chateh et où est High Level et où est la première
44 prairie - - la première prairie et la deuxième
45 prairie, où sont ces endroits? Peux-tu comme le
46 dessiner?

47 KENNETH TECOMBA : Je ne peux pas dans le fond de ma
48 tête.

Déclaration - Publique 29
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 MICHELLE MACISAAC : Depuis High Level.
2 WENDY VAN TONGEREN : Depuis High Level.
3 COREEN AHNASSAY : Ma fille était une bonne personne.
4 Elle était une femme bien. Elle souriait tout le
5 temps. Des amis, elle avait beaucoup d'amis
6 aussi.
7 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm. Je vais juste
8 rapprocher ça.
9 COREEN AHNASSAY : Même ses amis ils - - ils s'ennuient
10 d'elle, chaque - - chaque - - tout le monde,
11 comme ses amis, ils savent quel jour elle est
12 née, ils connaissent sa date de fête aussi. Ils
13 connectent entre eux, ils sont amis. Elle avait
14 beaucoup d'amis. Et elle - - elle souriait
15 toujours et elle aimait jouer à des jeux et des
16 trucs du genre. Adorait sa fille aussi. Elle est
17 une bonne personne.
18 Elle n'a jamais - - elle ne s'est jamais
19 battue ou rien. Comme, elle protégeait les gens.
20 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
21 COREEN AHNASSAY : Comme, elle veut aider les gens.
22 C'est tout ce qu'elle fait. Elle s'est toujours
23 occupée des gens. Elle adorait les gens, une
24 personne aimante. Elle aime les gens, les gens
25 aiment les aimer. Des trucs du genre.
26 KENNETH TECOMBA : Jamais (inaudible)
27 MICHELLE MACISAAC : (inaudible), je crois que c'est
28 important de dire, comme c'est là que je fais
29 l'épicerie, notre banque. Mettez toutes vos - -
30 parce que ça montre que vous êtes isolés, non?
31 KENNETH TECOMBA : Oui.
32 COREEN AHNASSAY : Elle ne se fâche jamais. Elle n'est
33 jamais comme ça. Pas violente, elle n'est pas
34 comme ça.
35 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
36 COREEN AHNASSAY : C'est une fille heureuse. Depuis sa
37 naissance. Je l'aime tellement.
38 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
39 COREEN AHNASSAY : Elle est belle comme aujourd'hui
40 elle aurait été avec son père, avec sa fille ou
41 elle doit être quelque part aujourd'hui.
42 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
43 MICHELLE MACISAAC : Alors, l'épicerie est là, la
44 banque, le docteur, comme tout, l'endroit
45 principal. Combien de temps d'ici à là?
46 KENNETH TECOMBA : Je fais 30 minutes, mais quatre ou
47 cinq minutes.

Déclaration - Publique 30
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : Pouvez-vous - - pouvez-vous venir
2 devant la caméra et me laisser regarder dans - -
3 tenez la photo pour qu'on s'assure qu'on voit
4 bien la photo. Alors, essayez - - oh oui, c'est
5 beaucoup mieux. Un peu plus près, voyez si vous
6 pouvez venir. Voilà. OK, je vais la tenir et vous
7 pouvez la voir ici, vous pouvez voir ce que les
8 commissaires vont voir. Est-ce que c'est bon?
9 KENNETH TECOMBA : Oui.
10 COREEN AHNASSAY : Oui.
11 WENDY VAN TONGEREN : C'est votre fille.
12 COREEN AHNASSAY : Oui, c'est ma fille.
13 WENDY VAN TONGEREN : Et aujourd'hui serait son
14 anniversaire.
15 COREEN AHNASSAY : Oui, son anniversaire.
16 WENDY VAN TONGEREN : Elle aurait 35 ans aujourd'hui.
17 COREEN AHNASSAY : Oui.
18 WENDY VAN TONGEREN : OK, merci.
19 COREEN AHNASSAY : Mm-hmm.
20 WENDY VAN TONGEREN : Je suis très contente que vous
21 ayez apporté cette photo. Mais vous - - vous
22 l'apportez probablement avec vous tout le temps,
23 ou non?
24 COREEN AHNASSAY : C'est - - je n'ai pas de photos
25 d'elle, mais ça, c'est ma fille elle m'a donné -
26 - elle me l'a donné, parce que c'est elle à
27 laquelle elle s'accroche toujours.
28 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
29 COREEN AHNASSAY : Elles ne se sont jamais laissées,
30 elles étaient toujours ensemble.
31 WENDY VAN TONGEREN : Oh.
32 COREEN AHNASSAY : Mais maintenant elle est la seule et
33 deux garçons, que j'ai maintenant.
34 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
35 MICHELLE MACISAAC : Alors, l'école, jusqu'à quelle
36 année l'école se rend-elle seulement?
37 KENNETH TECOMBA : L'école est ici.
38 MICHELLE MACISAAC : Et elle se rend jusqu'à quelle
39 année?
40 KENNETH TECOMBA : Voyons voir, jusqu'à la dixième, je
41 crois.
42 COREEN AHNASSAY : Mon fils a trois filles. Deux filles
43 et un garçon. Mon fils.
44 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
45 MICHELLE MACISAAC : Donc, vous mettez l'école
46 secondaire là-bas, il faut qu'ils aillent à
47 l'école secondaire.
48 KENNETH TECOMBA : Mm-hmm. Oui. Notre maison.

Déclaration - Publique 31
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 MICHELLE MACISAAC : Il y en a une ici.
2 COREEN AHNASSAY : Ils vivent à High Level. Et ma fille
3 la plus vieille, elle vit à (inaudible). Elle a
4 sept enfants.
5 WENDY VAN TONGEREN : Vraiment?
6 MICHELLE MACISAAC : Ça fait partie de - - comment
7 s'appelle votre Nation? Dene Tha?
8 KENNETH TECOMBA : Oui. Je ne sais pas. Je ne sais pas
9 (inaudible)
10 COREEN AHNASSAY : (inaudible) si je demande, quand je
11 vais chez elle je reste pour la nuit. Je prends
12 seulement la - - je prends toujours [Petite-
13 fille 2]. Je l'aime tellement. Mais je suis - -
14 je - - elle me manque tellement. Elle sourit tout
15 le temps, sourit tout le temps.
16 WENDY VAN TONGEREN : Oui. Aviez-vous l'air de ça quand
17 vous aviez son âge? Est-ce qu'elle vous
18 ressemblait?
19 COREEN AHNASSAY : Hein?
20 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce - - est-ce qu'elle vous
21 ressemble? Olivia?
22 COREEN AHNASSAY : Oui, c'est son tatouage.
23 WENDY VAN TONGEREN : Oh, oui.
24 COREEN AHNASSAY : Oui, voilà l'autre. Oui, c'est une
25 gentille femme. Chaque fois que j'ai sa
26 photo --
27 KENNETH TECOMBA : C'est quoi le nom de notre Première
28 Nation?
29 COREEN AHNASSAY : - - et un ourson dedans, mais je
30 l'ai acheté et (inaudible).
31 KENNETH TECOMBA : C'est dans (inaudible)
32 COREEN AHNASSAY : Elle - - aujourd'hui c'est sa fête
33 et j'ai dit, bonne fête fille. Je l'ai dit dans
34 ma tête.
35 WENDY VAN TONGEREN : Bien.
36 COREEN AHNASSAY : Parce qu'elle l'est, peu importe où
37 ils doivent aller - -
38 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
39 COREEN AHNASSAY : Leur esprit. C'est ça qu'un gars m'a
40 dit. Ils vont toujours avec - -
41 KENNETH TECOMBA : C'est approximatif, mais.
42 WENDY VAN TONGEREN : Pouvez-vous juste écrire votre
43 nom dessus et la date dessus - - dans le bas.
44 MICHELLE MACISAAC : Votre nom.
45 WENDY VAN TONGEREN : Je regarde Kenneth quand j'ai dit
46 ça.
47 COREEN AHNASSAY : C'est pour ça que tous les matins je
48 prie ma mère. Ma fille. Je l'aime tellement.

Déclaration - Publique 32
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : Donc, on va utiliser ce que
2 Kenneth a dessiné parce que je veux juste être
3 claire au sujet d'où vivent les gens.
4 KENNETH TECOMBA : Mars?
5 MICHELLE MACISAAC : Le 18 aujourd'hui.
6 COREEN AHNASSAY : Oui. OK.
7 WENDY VAN TONGEREN : Alors, je vais juste montrer ça à
8 la caméra. Je n'ai aucune idée si ça va
9 fonctionner, mais allons-y. OK, donc, est-ce
10 qu'on peut montrer ça à Coreen, Kenneth et
11 prenons - - qu'est-ce que j'ai fait avec - - oh,
12 le voilà. Juste - - juste ça, c'est gros et
13 épais, alors avec juste des points ou peut-être
14 même des chiffres, est-ce que l'endroit où est
15 née Olivia là?
16 COREEN AHNASSAY : Oui, Assumption.
17 WENDY VAN TONGEREN : OK, pouvez-vous inscrire un là?
18 KENNETH TECOMBA : L'hôpital au complet.
19 WENDY VAN TONGEREN : Juste un petit un, pas trop gros
20 parce qu'on - - mais je veux être capable de - -
21 de le voir.
22 COREEN AHNASSAY : Quel - -
23 MICHELLE MACISAAC : Numéro un.
24 WENDY VAN TONGEREN : Et ensuite, mettez le chiffre un,
25 vous - - vous pouvez utiliser ce stylo si vous
26 voulez.
27 COREEN AHNASSAY : Oui.
28 WENDY VAN TONGEREN : Alors, on ne le fait pas trop
29 gros. OK, et pensez depuis le moment où elle est
30 née jusqu'au jour où elle est décédée en 2010.
31 Est-ce qu'il y a des endroits différents où elle
32 a habité?
33 COREEN AHNASSAY : Elle va à Bushe. Elle a déménagé à
34 Bushe. Elle a grandi là-bas.
35 WENDY VAN TONGEREN : OK.
36 COREEN AHNASSAY : Avec son père.
37 WENDY VAN TONGEREN : Donc, je n'ai pas entendu le mot
38 que vous dit, elle est quelque chose là-bas? Quel
39 est le mot que vous avez utilisé? Elle a
40 travaillé là ou quoi?
41 MICHELLE MACISAAC : Elle a déménagé à Bushe avec son
42 père.
43 WENDY VAN TONGEREN : Elle a déménagé - - elle a
44 déménagé à Bushe avec son père. Alors, pourquoi
45 ne pas le marquer et mettre le chiffre deux.
46 KENNETH TECOMBA : Numéro deux.
47 COREEN AHNASSAY : Hein?
48 KENNETH TECOMBA : J'ai - -

Déclaration - Publique 33
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Oh.
2 KENNETH TECOMBA : J'ai des crampes.
3 WENDY VAN TONGEREN : Oh, bien levez-vous.
4 MICHELLE MACISAAC : Êtes-vous correct pour vous lever?
5 KENNETH TECOMBA : Oui, oui, oui.
6 COREEN AHNASSAY : Oui, elle - -
7 KENNETH TECOMBA : Ça me tue.
8 WENDY VAN TONGEREN : Et faites un peu d'exercice.
9 KENNETH TECOMBA : Me tue.
10 COREEN AHNASSAY : Oui.
11 WENDY VAN TONGEREN : OK, donc là, et mettez un deux
12 ici.
13 COREEN AHNASSAY : Deux?
14 WENDY VAN TONGEREN : Oui, donc un c'est là où elle est
15 née et deux c'est où elle a déménagé avec son
16 père.
17 COREEN AHNASSAY : Un et deux - - oui, Bushe.
18 WENDY VAN TONGEREN : Et quel - - quel était le nom de
19 son père?
20 COREEN AHNASSAY : Mon ex?
21 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
22 COREEN AHNASSAY : Ce n'est pas son vrai père. Père
23 biologique - son père naturel est mort.
24 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK, donc - -
25 COREEN AHNASSAY : Son nom c'est [Père 2] (phonétique).
26 WENDY VAN TONGEREN : OK [Père 2] était le vrai - -
27 COREEN AHNASSAY : Il est mort aussi.
28 WENDY VAN TONGEREN : OK.
29 COREEN AHNASSAY : Il buvait de l'alcool.
30 WENDY VAN TONGEREN : Et quel - - avec quel père a-t-
31 elle déménagé à Bushe? Quel était son nom?
32 COREEN AHNASSAY : C'est mon - - beau-père je crois,
33 [Père 1] (phonétique).
34 WENDY VAN TONGEREN : [Père 1], [Père 1], OK.
35 COREEN AHNASSAY : C'est son père. Beau-père.
36 WENDY VAN TONGEREN : OK. Et est-ce qu'il y a une
37 raison pour laquelle elle est allée avec [Père 1]
38 au lieu de rester avec vous à Chateh?
39 COREEN AHNASSAY : Non.
40 WENDY VAN TONGEREN : Non?
41 COREEN AHNASSAY : On s'est séparés ensemble.
42 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
43 COREEN AHNASSAY : Et je reste avec cet homme depuis
44 25 ans maintenant.
45 WENDY VAN TONGEREN : OK. OK.
46 COREEN AHNASSAY : Je me sépare de lui, mon ex. Il est
47 juste, je ne l'aime pas. J'étais stupide, c'est

Déclaration - Publique 34
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 pour ça que je me suis retrouvée à vivre avec
2 lui.
3 MICHELLE MACISAAC : Quel âge avait-elle quand elle est
4 déménagée à Bushe avec lui?
5 COREEN AHNASSAY : Peut-être 10, 11 ans.
6 MICHELLE MACISAAC : 10 ou 11 ans? Et elle est allée et
7 a élevé - - son beau-père l'a élevé à Bushe?
8 COREEN AHNASSAY : Oui.
9 MICHELLE MACISAAC : OK.
10 COREEN AHNASSAY : Oui.
11 MICHELLE MACISAAC : OK, je ne savais pas ça.
12 WENDY VAN TONGEREN : OK, et qui a décidé qu'elle aille
13 avec son beau-père et ne vive pas avec vous?
14 COREEN AHNASSAY : C'est parce qu'elle ne voulait pas
15 rester. Je ne sais pas.
16 KENNETH TECOMBA : (inaudible)
17 COREEN AHNASSAY : Hein?
18 KENNETH TECOMBA : (inaudible)
19 COREEN AHNASSAY : Hein?
20 WENDY VAN TONGEREN : Qui a décidé?
21 KENNETH TECOMBA : Les services - - les services de
22 protection de la jeunesse.
23 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK.
24 COREEN AHNASSAY : Je - -
25 MICHELLE MACISAAC : OK.
26 COREEN AHNASSAY : Oui, elle - - elle - - ils étaient
27 de la protection de la jeunesse et puis son père
28 les a repris.
29 WENDY VAN TONGEREN : OK. Je vois. [Père 1] les a
30 repris.
31 COREEN AHNASSAY : Oui, mon - -
32 WENDY VAN TONGEREN : Vraiment? Oui.
33 COREEN AHNASSAY : Oui, mon ex les a repris.
34 WENDY VAN TONGEREN : Votre ex. OK.
35 COREEN AHNASSAY : Parce que je buvais trop à ce
36 moment-là.
37 WENDY VAN TONGEREN : OK.
38 COREEN AHNASSAY : Et je ne peux pas les gérer - - les
39 reprandre parce que je buvais.
40 WENDY VAN TONGEREN : OK.
41 COREEN AHNASSAY : Et depuis 2007, on a été suivre un
42 traitement, les deux. À partir de là, on arrête
43 de boire. Et j'ai réalisé que boire ce n'est pas
44 bon - -
45 WENDY VAN TONGEREN : OK.
46 COREEN AHNASSAY : - - pour votre vie.
47 WENDY VAN TONGEREN : J'aime beaucoup ça aussi. J'aime
48 beaucoup - - félicitations. À vous deux.

Déclaration - Publique 35
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 MICHELLE MACISAAC : 10 ans.
2 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
3 MICHELLE MACISAAC : 10 ans.
4 COREEN AHNASSAY : Oui.
5 WENDY VAN TONGEREN : C'est incroyable.
6 COREEN AHNASSAY : Et --
7 WENDY VAN TONGEREN : Donc, où -- est-ce qu'elle a
8 vécu ailleurs pendant qu'elle grandissait, ou --
9 dites-nous tous les autres endroits où elle
10 aurait pu vivre?
11 COREEN AHNASSAY : Elle -- elle vivait vers Fort
12 McMurray, mais c'est juste un peu plus vers Fort
13 Vermilion pour La Crete.
14 WENDY VAN TONGEREN : Oh, Oui, je connais cet endroit.
15 MICHELLE MACISAAC : La Crete, elle vivait à La Crete?
16 COREEN AHNASSAY : Pas vraiment, pas vraiment à La
17 Crete --
18 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK.
19 COREEN AHNASSAY : -- mais juste vers --
20 MICHELLE MACISAAC : Tall Creek?
21 COREEN AHNASSAY : C'est -- je ne sais pas comment le
22 dire.
23 MICHELLE MACISAAC : Ici.
24 COREEN AHNASSAY : Pendant que vous --
25 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce que c'est là?
26 KENNETH TECOMBA : Lesque.
27 WENDY VAN TONGEREN : Même si c'est --
28 COREEN AHNASSAY : Lesque, c'est quelque part vers
29 Lesque, comme --
30 KENNETH TECOMBA : Boyer?
31 COREEN AHNASSAY : -- il y a High Level, High Level et
32 vous allez à votre droite, voici Bushe et vous
33 allez à droite -- et il y a Fort -- voici Fort
34 et La Crete ici par là. Quelque part près d'ici
35 elle serait.
36 WENDY VAN TONGEREN : OK. Donc --
37 COREEN AHNASSAY : Et juste ici il y a le pont.
38 WENDY VAN TONGEREN : Donc, Kenneth, pouvez-vous juste
39 écrire ces endroits --
40 COREEN AHNASSAY : C'est là qu'elle --
41 WENDY VAN TONGEREN : -- qu'elle montre.
42 COREEN AHNASSAY : Elle avait l'habitude de faire
43 comme, ils vivaient avec --
44 KENNETH TECOMBA : (inaudible)
45 COREEN AHNASSAY : Monsieur -- Monsieur -- non, je ne
46 me rappelle plus son nom. Mais sa fille travaille
47 au poste d'infirmières.
48 KENNETH TECOMBA : (Inaudible).

Déclaration - Publique 36
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Non.
2 KENNETH TECOMBA : Mme Rogers.
3 COREEN AHNASSAY : Je crois que c'est Monsieur - - mais
4 elle est très vieille maintenant, la dame qui les
5 gardait.
6 MICHELLE MACISAAC : Une femme aux cheveux blancs? Une
7 femme blanche?
8 COREEN AHNASSAY : Oui.
9 MICHELLE MACISAAC : Elle travaille au poste
10 d'infirmières?
11 COREEN AHNASSAY : Non, celui - -
12 MICHELLE MACISAAC : Oh le - -
13 KENNETH TECOMBA : Est-ce que vous parlez d'Anya
14 (phonétique)?
15 MICHELLE MACISAAC : Oui.
16 COREEN AHNASSAY : Vous savez, probablement
17 (inaudible).
18 MICHELLE MACISAAC : Donc, j'ai une question, quand
19 elle vivait là-bas, était-elle en famille
20 d'accueil? Quand elle vivait là, alors elle a été
21 appréhendée et placée en famille d'accueil là-
22 bas?
23 COREEN AHNASSAY : Oui.
24 MICHELLE MACISAAC : Alors, elle est restée avec cette
25 famille pour un moment. OK.
26 COREEN AHNASSAY : Oui.
27 MICHELLE MACISAAC : OK.
28 WENDY VAN TONGEREN : Et donc, est-ce que c'était le
29 numéro trois? Je crois que c'est le numéro trois,
30 non?
31 MICHELLE MACISAAC : Oui.
32 COREEN AHNASSAY : Oui. Deux - - deux d'entre eux.
33 Quatre d'entre eux.
34 MICHELLE MACISAAC : Tous les trois.
35 COREEN AHNASSAY : Quatre d'entre eux, quatre d'entre
36 eux. [Enfant 1], Olivia, [Enfant 3] et
37 [Enfant 4].
38 MICHELLE MACISAAC : Vous avez quatre enfants?
39 COREEN AHNASSAY : Deux garçons, deux filles. Et j'ai
40 perdu Olivia, donc une fille, deux garçons.
41 MICHELLE MACISAAC : OK.
42 WENDY VAN TONGEREN : D'accord, OK. OK, donc, allons -
43 - mais c'est - -
44 COREEN AHNASSAY : Mme Williams. Oui, c'est bien elle.
45 WENDY VAN TONGEREN : Williams. OK.
46 MICHELLE MACISAAC : Oh, OK.
47 COREEN AHNASSAY : Mme Williams.
48 KENNETH TECOMBA : Williams.

Déclaration - Publique 37
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Oui, mais Mme Williams - -
2 WENDY VAN TONGEREN : Vous le gardez, car vous en aurez
3 peut-être encore besoin.
4 COREEN AHNASSAY : Mme Williams, elle est déménagée à
5 Whitecourt.
6 MICHELLE MACISAAC : OK.
7 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce que - - est-ce que c'est
8 juste ici?
9 COREEN AHNASSAY : Oui.
10 WENDY VAN TONGEREN : OK.
11 MICHELLE MACISAAC : Laissez-moi le mettre ici - -
12 pardon?
13 WENDY VAN TONGEREN : Je sais.
14 COREEN AHNASSAY : Juste là elle - - Mme Williams, oui,
15 c'est celle-là qui les gardait.
16 WENDY VAN TONGEREN : Et quel âge avait-elle quand elle
17 est allée là, Olivia?
18 KENNETH TECOMBA : (inaudible)
19 COREEN AHNASSAY : Donc, elle a environ 15, 16 ans,
20 dans ce coin-là. Et leur père les a repris.
21 WENDY VAN TONGEREN : Encore, il les a pris?
22 COREEN AHNASSAY : Il a arrêté de boire avant nous et
23 donc il les a repris. J'étais (inaudible) à ce
24 moment-là.
25 MICHELLE MACISAAC : Donc, quel âge avait-elle quand
26 elle est allée là?
27 COREEN AHNASSAY : Peut-être cinq, six ans.
28 MICHELLE MACISAAC : Et elle est restée avec cette
29 famille pendant longtemps?
30 COREEN AHNASSAY : Oui.
31 MICHELLE MACISAAC : C'est bon à savoir. Maintenant je
32 commence à en apprendre plus sur elle.
33 COREEN AHNASSAY : Oui. Oui.
34 WENDY VAN TONGEREN : Oui, OK. Et alors, a-t-elle été
35 avec Mme Williams à partir de cinq ans jusqu'à ce
36 qu'elle ait 15 ou 16 ans?
37 COREEN AHNASSAY : Oui.
38 WENDY VAN TONGEREN : Donc c'est un long moment, n'est-
39 ce pas?
40 COREEN AHNASSAY : C'est à propos - - elle - - oui, je
41 les ai perdus, ils étaient pris en charge, mais
42 mon ex me battait, c'est pour ça. Donc, c'est
43 pour ça que je l'ai quitté, c'est pour ça que
44 j'ai laissé les enfants avec lui. Puis, à partir
45 de là, il commence à boire aussi et puis les
46 enfants ont dû aller dans une famille d'accueil.
47 MICHELLE MACISAAC : Mm-hmm.

Déclaration - Publique 38
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Et puis après ça - - leur père les a
2 repris. Maintenant ils vivent à Bushe. Elle a eu
3 une fille. Elle - -
4 WENDY VAN TONGEREN : OK, donc elle est retournée là.
5 Avez-vous - - donc a-t-elle, j'essayais de
6 comprendre ça.
7 MICHELLE MACISAAC : Donc, Bushe, à quatre ans encore.
8 WENDY VAN TONGEREN : Bushe.
9 MICHELLE MACISAAC : Deux et ensuite quatre ans.
10 WENDY VAN TONGEREN : Oh deux, donc ça fait deux fois
11 qu'elle était à Bushe?
12 MICHELLE MACISAAC : Oui.
13 WENDY VAN TONGEREN : OK.
14 COREEN AHNASSAY : Oui, Bushe. Et maintenant elle
15 habite ici, à Bushe.
16 WENDY VAN TONGEREN : Et c'est là qu'elle a eu un
17 enfant vous avez dit? Avez-vous, je suis désolée,
18 oui, OK.
19 MICHELLE MACISAAC : Quel âge avait-elle quand elle a
20 eu son bébé?
21 COREEN AHNASSAY : Peut-être 17 ans.
22 MICHELLE MACISAAC : Donc, juste après.
23 COREEN AHNASSAY : Moi j'ai eu mon premier enfant quand
24 j'avais environ 13 ans.
25 MICHELLE MACISAAC : Mm, 13 ans? Et qui est le plus
26 vieux?
27 COREEN AHNASSAY : [Enfant 1].
28 MICHELLE MACISAAC : [Enfant 1] est le plus vieux, OK.
29 COREEN AHNASSAY : Oui.
30 MICHELLE MACISAAC : Et ensuite?
31 COREEN AHNASSAY : Olivia.
32 MICHELLE MACISAAC : Donc, vous étiez jeune aussi quand
33 vous avez eu Olivia. Quel âge aviez-vous quand
34 vous avez eu Olivia?
35 COREEN AHNASSAY : Ils ont un an de différence.
36 MICHELLE MACISAAC : 14? Vous avez eu Olivia à 14 ans?
37 COREEN AHNASSAY : Ben, ils ont un an de différence,
38 donc.
39 MICHELLE MACISAAC : Alors, à partir du moment où vous
40 aviez de 14 à 19 ans pour les cinq premières
41 années, est-ce qu'Olivia vivait avec vous et
42 votre ex-mari? Vous l'avez élevée à un si jeune
43 âge?
44 COREEN AHNASSAY : Oui.
45 WENDY VAN TONGEREN : Et - - ça c'était à - - je ne me
46 souviens plus du premier endroit, oh, à Chateh.

Déclaration - Publique 39
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Ma - - ma mère me battait dans ce
2 temps-là. Je me suis sauvée. Je fuguais - - je
3 fuguais et je me passais du temps avec mon ex.
4 MICHELLE MACISAAC : Oui.
5 COREEN AHNASSAY : Je restais avec lui à environ 12,
6 11, 12 ans, j'ai commencé à rester avec lui.
7 MICHELLE MACISAAC : Mais vous n'êtes pas restée avec
8 lui longtemps parce que vous aviez un autre
9 partenaire après.
10 COREEN AHNASSAY : Oui.
11 MICHELLE MACISAAC : Alors.
12 COREEN AHNASSAY : C'était mon premier.
13 MICHELLE MACISAAC : Vraiment, vous étiez le premier?
14 COREEN AHNASSAY : Et je suis retournée vers lui.
15 C'était mon premier.
16 KENNETH TECOMBA : J'étais - -
17 MICHELLE MACISAAC : Donc --
18 KENNETH TECOMBA : J'étais trop occupé sur -- sur la
19 route.
20 COREEN AHNASSAY : Et maintenant on est retournés - -
21 KENNETH TECOMBA : J'ai - - j'ai cinq frères dans un
22 groupe et je les conduisais partout. Cinq frères
23 dans un groupe. Un groupe de rock and roll.
24 MICHELLE MACISAAC : Wow, je n'ai jamais su que vous
25 aviez été une si jeune mère. Je n'ai jamais su
26 ça.
27 COREEN AHNASSAY : Oui. Je suis restée avec lui 11 ans
28 par contre. Et quand j'ai eu 13 ans, j'ai eu ma
29 première fois.
30 MICHELLE MACISAAC : Donc - - je vais juste dessiner ça
31 parce que c'est plus facile à voir.
32 COREEN AHNASSAY : OK.
33 MICHELLE MACISAAC : Donc, 13 ans - - est-ce que c'est
34 correct si j'écris ici?
35 WENDY VAN TONGEREN : Oui, oui.
36 MICHELLE MACISAAC : Juste parce que je sais qu'elle
37 aime voir les choses aussi et je - -
38 WENDY VAN TONGEREN : J'essaie d'avoir - - j'ai essayé
39 d'avoir du papier parce que je - - je préfère
40 garder le papier, mais - -
41 MICHELLE MACISAAC : Donc --
42 WENDY VAN TONGEREN : J'ai de gros blocs-notes.
43 MICHELLE MACISAAC : J'espère que c'est un tableau
44 blanc. OK, donc à 13 ans vous avez eu [Enfant 1]?
45 COREEN AHNASSAY : Oui.
46 MICHELLE MACISAAC : À 14 ans, Olivia?
47 COREEN AHNASSAY : Oui.

Déclaration - Publique 40
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 MICHELLE MACISAAC : OK, donc quel - - quel est le nom
2 de leur père?
3 COREEN AHNASSAY : [Enfant 1]?
4 MICHELLE MACISAAC : Oui.
5 COREEN AHNASSAY : [Père 1].
6 MICHELLE MACISAAC : [Père 1]. Et Olivia?
7 COREEN AHNASSAY : [Père 2] est son père. (inaudible)
8 MICHELLE MACISAAC : Et puis vous êtes allé avec - -
9 restée avec [Père 2] jusqu'à quel âge?
10 COREEN AHNASSAY : Non, je ne suis pas restée avec lui,
11 mais - -
12 MICHELLE MACISAAC : Vous êtes allée avec l'autre
13 homme. Comment s'appelle-t-il?
14 COREEN AHNASSAY : Hein? [Père 1].
15 MICHELLE MACISAAC : [Père 1], revient.
16 COREEN AHNASSAY : Non, [Enfant 3] (phonétique) - - il
17 a un autre père, mais pas ce - - pas mon ex-
18 partenaire.
19 MICHELLE MACISAAC : Mais [Père 1] - -
20 COREEN AHNASSAY : [Enfant 4] et [Enfant 1] ont le même
21 père, [Père 1].
22 MICHELLE MACISAAC : OK. OK.
23 WENDY VAN TONGEREN : Je n'étais pas certaine - - qui a
24 le même père là, désolée?
25 MICHELLE MACISAAC : [Enfant 1], Olivia - - et puis qui
26 est le prochain?
27 COREEN AHNASSAY : [Enfant 3].
28 WENDY VAN TONGEREN : [Enfant 3].
29 MICHELLE MACISAAC : Quel âge aviez-vous quand vous
30 avez eu [Enfant 3]?
31 COREEN AHNASSAY : 16 ans.
32 MICHELLE MACISAAC : Wow, et le prochain?
33 COREEN AHNASSAY : 18. [Enfant 4].
34 MICHELLE MACISAAC : Et quel était son - - quel est son
35 nom?
36 COREEN AHNASSAY : 18 ans, [Enfant 4].
37 MICHELLE MACISAAC : Donc, [Père 1] est [Enfant 1].
38 COREEN AHNASSAY : Oui.
39 MICHELLE MACISAAC : Et le père d'Olivia. [Père 2] est
40 le père d'Olivia.
41 COREEN AHNASSAY : Oui [Père 2] est le père d'Olivia et
42 [Enfant 4] et [Enfant 2], ils ont le même père.
43 MICHELLE MACISAAC : Donc, [Père 1] est le père des
44 trois?
45 COREEN AHNASSAY : Non.
46 MICHELLE MACISAAC : Mais [Père 1] est celui qui les
47 gardait - - les a élevés.
48 COREEN AHNASSAY : Ça c'est - - c'est [Père 3].

Déclaration - Publique 41
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 MICHELLE MACISAAC : [Père 3], oh.
2 COREEN AHNASSAY : Non, c'est vrai.
3 MICHELLE MACISAAC : [Père 1], oh [Père 3].
4 COREEN AHNASSAY : C'est --
5 MICHELLE MACISAAC : [Père 3], OK.
6 WENDY VAN TONGEREN : Oh, il est le père, vous voulez
7 dire?
8 MICHELLE MACISAAC : Et --
9 COREEN AHNASSAY : C'est son père.
10 MICHELLE MACISAAC : Oui.
11 COREEN AHNASSAY : Ça et ça c'est [Père 1].
12 MICHELLE MACISAAC : OK, je comprends maintenant.
13 WENDY VAN TONGEREN : OK, je vais juste tourner la
14 caméra pour que vous -- pour que je puisse voir
15 ça.
16 MICHELLE MACISAAC : Oui, donc c'est -- donc c'est,
17 donc.
18 COREEN AHNASSAY : Oui.
19 MICHELLE MACISAAC : [Enfant 1] et [Enfant 4] sont de
20 [Père 1]?
21 COREEN AHNASSAY : Oui. Deux enfants (inaudible) et
22 deux enfants.
23 MICHELLE MACISAAC : Et donc, [Enfant 1] est une fille,
24 Olivia, évidemment, est une fille, et [Enfant 3]
25 est un garçon et [Enfant 4] est un garçon?
26 COREEN AHNASSAY : Oui.
27 WENDY VAN TONGEREN : Et est-ce qu'on a bien
28 orthographié [Enfant 4]? [*Épelle le nom*]?
29 COREEN AHNASSAY : [Enfant 4].
30 WENDY VAN TONGEREN : Comment l'épelez-vous?
31 COREEN AHNASSAY : [*Épelle le nom*].
32 WENDY VAN TONGEREN : OK.
33 MICHELLE MACISAAC : [Enfant 4], OK.
34 WENDY VAN TONGEREN : Et c'est l'artiste.
35 MICHELLE MACISAAC : Je -- ça me mélangeait et je sais
36 que vous aimez voir les choses aussi. J'aime
37 voir, donc, j'étais -- OK.
38 WENDY VAN TONGEREN : OK, et voilà, quelle équipe.
39 COREEN AHNASSAY : Depuis que j'ai grandi avec
40 [Père 1].
41 MICHELLE MACISAAC : Vous aviez 11 ans?
42 COREEN AHNASSAY : Oui.
43 MICHELLE MACISAAC : Quand êtes-vous partie avec lui?
44 Fugué de la maison?
45 COREEN AHNASSAY : Oui. On sortait ensemble et ils ont
46 dit à [Père 1] de rester avec moi, alors c'est ce
47 qu'on a fait. Et puis après que j'ai quitté

Déclaration - Publique 42
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 [Père 1] là et je suis retourné le voir. C'est
2 mon premier amour.
3 MICHELLE MACISAAC : Oh.
4 COREEN AHNASSAY : Peut-être 10, 11, peut-être 10, je
5 suis partie.
6 MICHELLE MACISAAC : 10 ans?
7 COREEN AHNASSAY : Oui, peut-être autour de ça.
8 MICHELLE MACISAAC : Wow.
9 COREEN AHNASSAY : Et puis toi et deux autres
10 personnes, c'est pour ça qu'il a dit à [Père 1]
11 de rester avec moi. Donc, c'est ce que j'ai fait.
12 On s'aimait. On s'est séparé. Donc, il a une
13 autre - -
14 MICHELLE MACISAAC : Oui.
15 COREEN AHNASSAY : - - femme qui reste avec lui. Alors,
16 je n'ai même pas rien dit. Et puis on était de
17 retour ensemble. On a laissé notre famille, on
18 était une famille. J'aime son ex et son ex
19 m'aime. On a parlé à nos ex, on est une famille.
20 On n'est n'a pas jalouse l'une de l'autre.
21 KENNETH TECOMBA : La raison pourquoi - -
22 COREEN AHNASSAY : On est une famille.
23 KENNETH TECOMBA : La raison pour laquelle on - - on
24 n'est pas ensemble, j'étais toujours sur la
25 route, quand elle est enceinte, j'étais toujours
26 sur la route. Trois véhicules, on va loin,
27 jusqu'aux territoires - -
28 WENDY VAN TONGEREN : Ils - - ils vous parlent, alors
29 je vais mettre ça là parce qu'ils vous parlent
30 plus qu'à moi. Donc, pourriez-vous mettre ça sur
31 le comptoir?
32 MICHELLE MACISAAC : OK.
33 KENNETH TECOMBA : - - jusqu'à Peace River, les bars,
34 on jouait dans les bars et à l'extérieur. Des
35 granges, on jouait partout - - partout. Rock and
36 roll, donc on organisait des jams et des
37 batailles des groupes. On - - on - - on a eu du
38 bon temps.
39 MICHELLE MACISAAC : Mm-hmm.
40 WENDY VAN TONGEREN : De quel instrument jouiez-vous?
41 KENNETH TECOMBA : Je joue de la batterie. Comme, j'ai
42 encore un ensemble Tanner de neuf morceaux à la
43 maison. Mais on va recommencer à jouer.
44 Mon - - mon frère est mort d'une pneumonie.
45 Il - - il est batteur, en juillet. On - - on
46 jouait de la batterie chacun notre tour. Donc, et
47 en plus de ça, mon frère a perdu son - - son plus
48 jeune - - non son fils aîné à cause de la

Déclaration - Publique 43
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 pneumonie aussi. Donc, il a - - a environ
2 50 000 \$ d'instruments qui se trouvent dans un
3 entrepôt maintenant. C'est payé et tout. On - -
4 on l'a financé et on a un - - un avec lequel on
5 joue - - payé pour tout et en cinq ans, on a tout
6 payé.
7 WENDY VAN TONGEREN : Tant mieux pour vous.
8 KENNETH TECOMBA : 400 - - 400 claviers c'était encore
9 bien.
10 WENDY VAN TONGEREN : Donc, Kenneth, ça vous dérange si
11 on retourne à la carte pour un moment?
12 KENNETH TECOMBA : Oui.
13 WENDY VAN TONGEREN : OK, donc, ce que je me demande
14 c'est, Arthur, comme, où habitait-il au travers
15 de tout ça?
16 KENNETH TECOMBA : Bushe River.
17 MICHELLE MACISAAC : Bushe River.
18 WENDY VAN TONGEREN : Et où - - est-ce que c'est près
19 de Bushe?
20 KENNETH TECOMBA : Bushe River est juste ici.
21 COREEN AHNASSAY : La magasin de Bushe est là.
22 KENNETH TECOMBA : Le magasin est - - je pensais que je
23 l'avais - -
24 MICHELLE MACISAAC : Juste ici. Bushe est juste ici.
25 COREEN AHNASSAY : Oui, Bushe.
26 KENNETH TECOMBA : Oh, l'autre.
27 WENDY VAN TONGEREN : Bien c'est - - c'est ma note,
28 désolée. Vous n'avez pas besoin de celle-là.
29 C'est sur la - - c'est sur la prochaine page.
30 KENNETH TECOMBA : Je pensais que c'était - - c'est
31 probablement Bushe là.
32 COREEN AHNASSAY : Là c'est Bushe et le - - magasin de
33 Bushe (inaudible)
34 WENDY VAN TONGEREN : Mais vous parlez ensemble, est-ce
35 (inaudible) que vous travaillez [parle], n'est-ce
36 pas?
37 KENNETH TECOMBA : Oui, oui. Dene.
38 WENDY VAN TONGEREN : Dene.
39 KENNETH TECOMBA : (Inaudible).
40 COREEN AHNASSAY : Le magasin de Bushe.
41 KENNETH TECOMBA : (inaudible)
42 WENDY VAN TONGEREN : Bougez les deux micros. Non,
43 pouvez-vous juste le mettre là, mais assurez-vous
44 qu'il vous capte les deux et - -
45 KENNETH TECOMBA : Quel magasin, maison. C'était juste
46 là.
47 WENDY VAN TONGEREN : Juste pour votre information, il
48 est 11 h 31, alors on va probablement prendre une

Déclaration - Publique 44
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 pause bientôt. Michelle est sortie de la salle
2 temporairement.
3 KENNETH TECOMBA : C'était juste là.
4 WENDY VAN TONGEREN : OK.
5 COREEN AHNASSAY : Où ils habitaient avant, juste là.
6 WENDY VAN TONGEREN : Donc, numéro cinq. Est-ce que ce
7 sont des maisons ou quelque chose ou d'autres
8 emplacements?
9 KENNETH TECOMBA : Il y a - - il y en a des centaines
10 et des centaines.
11 WENDY VAN TONGEREN : Des centaines et des centaines.
12 KENNETH TECOMBA : Beaucoup de maison.
13 WENDY VAN TONGEREN : Donc, quelle relation aviez-vous
14 avec Arthur? Est-ce que vous - - ou le
15 connaissiez-vous? Comme était-il - -?
16 KENNETH TECOMBA : Ils ne sont pas de la même famille.
17 WENDY VAN TONGEREN : Il est quoi?
18 KENNETH TECOMBA : Ils ne sont pas de la même famille.
19 WENDY VAN TONGEREN : Ils ne sont pas de la même
20 famille. Désolée je - - plus tôt je pensais que
21 oui, alors je voulais juste m'assurer que j'avais
22 bien compris. Pas de la même famille.
23 Donc, mais connaissiez-vous Arthur Gallant?
24 Avant qu'il n'assassine Olivia?
25 KENNETH TECOMBA : Il - - son frère.
26 COREEN AHNASSAY : Frère, son frère.
27 KENNETH TECOMBA : Son frère a eu un - - bébé d'un - -
28 c'était Olivia, son frère a eu un bébé de - - de,
29 c'est quoi son foutu nom?
30 WENDY VAN TONGEREN : [Père 2]?
31 KENNETH TECOMBA : Westly Gallant. C'est son - - le
32 frère d'Arthur.
33 COREEN AHNASSAY : Oui, Westly.
34 KENNETH TECOMBA : C'est Arthur - - Olivia - - le père
35 de [Petite-fille 1].
36 COREEN AHNASSAY : Le père de [Petite-fille 1].
37 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK.
38 KENNETH TECOMBA : [Petite-fille 1] est le bébé.
39 WENDY VAN TONGEREN : OK. Donc, il était comme l'oncle
40 du bébé?
41 KENNETH TECOMBA : Oui.
42 COREEN AHNASSAY : Ou oui, l'oncle de [Petite-fille 1].
43 WENDY VAN TONGEREN : L'oncle de [Petite-fille 1]?
44 COREEN AHNASSAY : Oui.
45 WENDY VAN TONGEREN : D'accord.
46 COREEN AHNASSAY : Il a poignardé sa mère. Olivia.

Déclaration - Publique 45
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : Donc, je, encore, je veux juste
2 m'assurer qu'on comprend bien. Donc, voici Arthur
3 et il a un frère dont le nom est - -
4 KENNETH TECOMBA : West -- West -- Westly.
5 COREEN AHNASSAY : Westly.
6 WENDY VAN TONGEREN : Westly. C'est probablement
7 quelque chose comme ça.
8 KENNETH TECOMBA : Oui.
9 WENDY VAN TONGEREN : Et Westly a - -
10 COREEN AHNASSAY : Il est le père d'Olivia - - de
11 [Petite-fille 1], et le mari d'Olivia, Westly.
12 WENDY VAN TONGEREN : Donc, juste pour que tout soit
13 clair, donc, qui est la - - la mère de [Petite-
14 fille 1]?
15 COREEN AHNASSAY : [Petite-fille 1]? Olivia.
16 WENDY VAN TONGEREN : Olivia. Et c'est la même Olivia
17 ici?
18 KENNETH TECOMBA : Oui.
19 COREEN AHNASSAY : Oui.
20 WENDY VAN TONGEREN : OK, bien. Donc, ça veut dire
21 qu'il est comme un genre de beau-frère.
22 KENNETH TECOMBA : Oui.
23 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
24 COREEN AHNASSAY : Beau-frère.
25 WENDY VAN TONGEREN : Oui, beau-frère, OK. Alors, je
26 vais juste montrer mon - -
27 COREEN AHNASSAY : Beau-frère.
28 WENDY VAN TONGEREN : Donc, si vous pouvez voir, c'est
29 juste ici. Donc, Arthur est le frère de Westly,
30 et Westly et Olivia sont les parents de [Petite-
31 fille 1]. Alors, en fait, Arthur est l'oncle de
32 [Petite-fille 1] et le beau-frère d'Olivia, même
33 s'ils n'ont jamais été mariés, mais - -
34 COREEN AHNASSAY : Oui.
35 WENDY VAN TONGEREN : Même idée. Oui. Wow, OK. Merci
36 beaucoup. Vouliez-vous prendre une pause?
37 KENNETH TECOMBA : Certainement.
38 WENDY VAN TONGEREN : Certainement, prenons une pause.
39 Alors, il est 12 h 35, combien de temps voulez-
40 vous prendre? Voulez-vous - - allez-vous manger?
41 KENNETH TECOMBA : Je ne sais pas. Il y a un restaurant
42 ici, non?
43 WENDY VAN TONGEREN : Avez-vous une - - avez-vous une -
44 - une chambre dans cet hôtel?
45 KENNETH TECOMBA : Je ne sais pas.
46 WENDY VAN TONGEREN : vous ne savez pas.
47 COREEN AHNASSAY : Je ne sais pas.

Déclaration - Publique 46
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : OK, je pensais que vous faisiez
2 ça, mais - - normalement ils ne vous laissent pas
3 avoir les chambres avant 15 h de toute façon.
4 COREEN AHNASSAY : Mais Michelle sait comment on - -
5 elle - - elle a dit qu'elle allait faire quelque
6 chose pour ça, donc.
7 WENDY VAN TONGEREN : Oui, au sujet de - - oui. Je - -
8 je pense juste à m'assurer que vous allez dîner,
9 où serait le meilleur endroit pour aller manger.
10 Quel genre de dîner aimeriez-vous? Quel genre de
11 nourriture aimez-vous? Quels restaurants aimez-
12 vous? Avez-vous été dans l'un des restaurants
13 ici, dans - -?
14 COREEN AHNASSAY : Je ne crois pas.
15 KENNETH TECOMBA : Pas ici. Quand je viens ici, je vais
16 habituellement au Prairie Ball.
17 WENDY VAN TONGEREN : Prairie Ball, c'est quoi ça?
18 COREEN AHNASSAY : Oui.
19 KENNETH TECOMBA : C'est de la nourriture chinoise.
20 WENDY VAN TONGEREN : Oh, je vois, donc vous aimez la
21 nourriture chinoise.
22 KENNETH TECOMBA : Juste - - choisissez juste - -
23 choisissez ce que vous voulez.
24 WENDY VAN TONGEREN : Oui. OK, bien, attendons - - on
25 va juste attendre Michelle. Mais - - mais je - -
26 c'est important qu'on - - qu'on parle de ce
27 qu'Arthur a fait et ce qui lui est arrivé. Savez-
28 vous ce que je veux dire?
29 COREEN AHNASSAY : Ce qui lui est arrivé c'est qu'après
30 avoir poignardé ma fille, il s'est sauvé. Il
31 s'est sauvé et les policiers l'ont trouvé, une
32 tour, une tour quelque part à Bushe. Et ils l'ont
33 appréhendé et ils ont trouvé le - - après que ma
34 fille a été poignardée, ils l'ont pris et il est
35 allé en prison sur-le-champ.
36 Et il est passé en cour. Ils l'ont juste
37 envoyé pour environ trois ans. Je pense qu'il est
38 en prison depuis. Et dans les derniers mois, il
39 est sorti et le gars a violé - - violé une autre
40 personne. Alors il est retourné en prison.
41 Et là il s'en va à High Level pour une autre
42 accusation. Le 23 mars, il s'en va à High Level.
43 Et je ne veux pas le voir, je ne l'aime pas.
44 WENDY VAN TONGEREN : Quand il est allé en cour pour -
45 - pour ce qui est arrivé à Olivia, est-ce que
46 vous - -
47 COREEN AHNASSAY : Olivia, oui, meurtre au premier
48 degré, il a été accusé de meurtre au premier

Déclaration - Publique 47
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 degré. (inaudible) accusation de meurtre au
2 premier degré. Mais je - -
3 KENNETH TECOMBA : C'est - - c'est - - je trouve ça un
4 peu drôle comme si c'était un homme blanc qui
5 avait fait ça, il aurait la prison à vie sur-le-
6 champ, hey? Mais - -
7 COREEN AHNASSAY : Dene -- Dene --
8 KENNETH TECOMBA : Nous, les gens de Dene, ils se tuent
9 entre eux, il écope de trois ans.
10 COREEN AHNASSAY : Trois ans pour meurtre.
11 WENDY VAN TONGEREN : Et donc, ça n'aurait pas été un
12 meurtre au premier degré, parce que les meurtres
13 au premier degré ont une peine obligatoire d'au
14 moins 25 ans.
15 KENNETH TECOMBA : Oui, mais il a juste fait trois ans.
16 WENDY VAN TONGEREN : Donc, ça doit avoir été autre
17 chose.
18 COREEN AHNASSAY : Oui.
19 COREEN AHNASSAY : Trois ans.
20 MICHELLE MACISAAC : Ça a été abandonné, je pense, non?
21 Ce n'était pas premier - - meurtre au premier
22 degré et puis - -
23 KENNETH TECOMBA : Oui.
24 MICHELLE MACISAAC : - - ça a été abandonné?
25 COREEN AHNASSAY : Oui.
26 KENNETH TECOMBA : Oui.
27 MICHELLE MACISAAC : Et par quoi ça a été remplacé,
28 c'est ça qu'elle - -
29 KENNETH TECOMBA : Homicide involontaire.
30 MICHELLE MACISAAC : Homicide involontaire.
31 COREEN AHNASSAY : Oui, homicide involontaire, oui.
32 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce qu'il - - sa femme est
33 blessée aussi? Il essayait de la poignarder, je
34 pensais que vous l'aviez dit, non?
35 KENNETH TECOMBA : Oui.
36 COREEN AHNASSAY : Il protégeait sa femme et - - la
37 femme d'Arthur. Elles étaient amies.
38 KENNETH TECOMBA : (inaudible) cette femme, Roberta.
39 COREEN AHNASSAY : Roberta, c'est sa meilleure amie.
40 Une de ses meilleures amies.
41 MICHELLE MACISAAC : Donc, quand vous dites elle,
42 cependant, vous voulez dire qu'Olivia protégeait
43 Roberta?
44 KENNETH TECOMBA : Oui.
45 COREEN AHNASSAY : Oui, oui. Et c'est pour ça - -
46 MICHELLE MACISAAC : Vous avez dit lui, cependant.
47 COREEN AHNASSAY : -- Arthur --
48 MICHELLE MACISAAC : A poignardé Olivia.

Déclaration - Publique 48
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Olivia.
2 WENDY VAN TONGEREN : OK. Et est-ce que Roberta a été
3 blessée?
4 KENNETH TECOMBA : Non.
5 WENDY VAN TONGEREN : A-t-elle été poignardée? Non? OK.
6 KENNETH TECOMBA : Parce qu'elle - - elle est partie.
7 COREEN AHNASSAY : Elle - - elle a essayé (inaudible).
8 D'arrêter Arthur de - - de frapper sa femme, et
9 elle protège Roberta. Parce qu'elle protège
10 toujours les gens, c'est comme ça qu'elle veut
11 être - - des gens terribles, des trucs du genre
12 et - -
13 WENDY VAN TONGEREN : Je me demande - -
14 COREEN AHNASSAY : Oui, elle protégeait sa meilleure
15 amie.
16 WENDY VAN TONGEREN : Je me demande pour l'homicide
17 involontaire, y a-t-il - - y a-t-il eu un procès?
18 Il y avait tout un - - comme, est-ce que des gens
19 ont parlé, comme est-ce que Roberta s'est
20 présentée et dit au juge ce qui était arrivé?
21 KENNETH TECOMBA : Non, personne - -
22 COREEN AHNASSAY : Personne ne s'est présenté.
23 KENNETH TECOMBA : - - n'est jamais venu.
24 WENDY VAN TONGEREN : Donc, c'était probablement un
25 plaidoyer de culpabilité. Est-ce qu'il - - est-ce
26 qu'il a admis qu'il a fait ça?
27 KENNETH TECOMBA : Non, il n'est pas coupable.
28 WENDY VAN TONGEREN : Mmh?
29 KENNETH TECOMBA : Il a plaidé non coupable.
30 WENDY VAN TONGEREN : De -- de meurtre?
31 KENNETH TECOMBA : Oui, mais personne ne s'est présenté
32 en cour.
33 COREEN AHNASSAY : Personne, même sa femme ne s'est pas
34 présentée.
35 KENNETH TECOMBA : Il a menacé la famille. La famille a
36 commencé à menacer ceux - -
37 WENDY VAN TONGEREN : Alors, pour qu'il aille en prison
38 pendant trois ans, il doit avoir été jugé
39 coupable de quelque chose.
40 KENNETH TECOMBA : Mm-hmm.
41 WENDY VAN TONGEREN : Ce qui veut probablement dire
42 qu'il l'a admis.
43 KENNETH TECOMBA : La négociation de plaidoyer.
44 WENDY VAN TONGEREN : Oui. Donc, le plaidoyer - -
45 KENNETH TECOMBA : Oui.
46 WENDY VAN TONGEREN : Le plaidoyer qui en découle - -
47 KENNETH TECOMBA : Même s'il n'y a personne - -

Déclaration - Publique 49
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : -- est un plaidoyer de
2 culpabilité.
3 KENNETH TECOMBA : - - personne ne s'est présenté, il y
4 allait, personne ne s'est présenté, il écope
5 quand même de trois ans. C'est ça l'entente,
6 donc.
7 WENDY VAN TONGEREN : OK, donc, ils - - vous dites que
8 personne ne s'est présenté, à quel endroit
9 personne ne s'est présenté?
10 KENNETH TECOMBA : En cour.
11 WENDY VAN TONGEREN : Mais à quelle journée? Pour
12 quelle journée?
13 KENNETH TECOMBA : Témoin.
14 WENDY VAN TONGEREN : Comme témoins.
15 KENNETH TECOMBA : Oui.
16 WENDY VAN TONGEREN : Je vois.
17 KENNETH TECOMBA : Je pense que c'était en décembre.
18 WENDY VAN TONGEREN : Alors, Roberta aurait été le
19 témoin principal. Donc, Roberta ne s'est pas
20 présentée?
21 COREEN AHNASSAY : Non.
22 KENNETH TECOMBA : Oui.
23 COREEN AHNASSAY : Et pour ma famille, [Grand-père 1] -
24 - il ne peut pas nous approcher.
25 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
26 COREEN AHNASSAY : Peut-être 100 pieds, il ne peut pas
27 approcher. Les services aux victimes qui nous
28 protègent, pas lui, de ne pas s'approcher de
29 nous.
30 WENDY VAN TONGEREN : OK, donc, est-ce que vous vous
31 sentez de la même façon par rapport aux services
32 aux victimes comme vous faites Michelle, qu'ils
33 aident? Ou y a-t-il des choses qu'ils pourraient
34 faire de plus?
35 COREEN AHNASSAY : De Saskatchewan - - c'est dans notre
36 lettre (inaudible)
37 KENNETH TECOMBA : Oui, Saskatchewan.
38 COREEN AHNASSAY : Je reçois la lettre chaque fois, où
39 il se trouve et où il va après, je dois savoir où
40 il est. Comme ça il ne s'approchera pas de moi.
41 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
42 COREEN AHNASSAY : Ou je ne m'approche pas de lui.
43 MICHELLE MACISAAC : J'ai une question.
44 COREEN AHNASSAY : Parce qu'il - - il pourrait nous
45 faire quelque chose - -
46 MICHELLE MACISAAC : Oui.
47 COREEN AHNASSAY : - - ou comme ça, c'est pour ça que
48 je reçois des lettres chaque - -

Déclaration - Publique 50
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 MICHELLE MACISAAC : Oui.
2 COREEN AHNASSAY : - - chaque fois qu'il va en cour ou
3 qu'il sort pour la fin de semaine, etc.
4 MICHELLE MACISAAC : OK.
5 COREEN AHNASSAY : Je dois savoir, j'aime savoir où il
6 va.
7 MICHELLE MACISAAC : Mm-hmm.
8 COREEN AHNASSAY : Et je reçois la lettre.
9 MICHELLE MACISAAC : Alors, est-ce que [Enfant 1] l'a
10 revu après ça? Non.
11 KENNETH TECOMBA : Non.
12 MICHELLE MACISAAC : Et ces autres témoins qui en
13 faisaient partie avant, vous souvenez-vous de qui
14 il s'agissait? Qui était censé se présenter en
15 cour?
16 COREEN AHNASSAY : Roberta et (inaudible).
17 MICHELLE MACISAAC : Il y avait une couple d'autres
18 témoins, pas vrai?
19 KENNETH TECOMBA : Michelle en est une.
20 COREEN AHNASSAY : Michelle -- Michelle, et Roberta,
21 Michelle a -- elle est décédée aussi.
22 MICHELLE MACISAAC : Mm-hmm.
23 COREEN AHNASSAY : Mais Michelle - - la fille de ma
24 sœur a - -
25 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce - - est-ce que Michelle
26 est la fille de votre sœur?
27 COREEN AHNASSAY : Michelle est morte d'alcoolisme. Sa
28 mort de la - -
29 KENNETH TECOMBA : Elle - -
30 COREEN AHNASSAY : - - cirrhose du foie, elle est morte
31 avec ça.
32 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
33 COREEN AHNASSAY : Alors, elle n'est jamais allée en
34 cour. Et Roberta est encore dans les environs de
35 High Level. Mais elle n'est jamais allée en cour
36 pour dire la vérité au sujet de ma fille.
37 Personne n'est allé en cour.
38 MICHELLE MACISAAC : Mm-hmm. Personne ne s'est
39 présenté.
40 WENDY VAN TONGEREN : Selon vous, les seules personnes
41 qui se trouvaient dans la maison à ce moment-là
42 étaient Roberta, votre fille et Arthur.
43 COREEN AHNASSAY : Michelle.
44 WENDY VAN TONGEREN : Et Michelle était là aussi? Vous
45 pensez? Oui? OK. Mais elle était morte, donc elle
46 n'a pas pu y aller.
47 OK, donc vous avez parlé de certaines
48 personnes et d'autres que vous n'avez pas

Déclaration - Publique 51
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 mentionnées. Est-ce - - y a-t-il eu un problème
2 dans la façon dont elle a été traitée après,
3 comment Olivia a été prise en charge après avoir
4 été blessée, est-ce qu'elle est partie en
5 ambulance à l'hôpital ou qu'est-ce qui est
6 arrivé, ou le savez-vous?
7 COREEN AHNASSAY : Après qu'elle est blessée?
8 WENDY VAN TONGEREN : Après avoir été poignardée.
9 Comment s'est-elle rendue à l'hôpital?
10 COREEN AHNASSAY : Oh, quelqu'un a appelé le 9-1-1 et
11 la police et puis l'ambulance l'a amené à
12 l'hôpital.
13 WENDY VAN TONGEREN : Et --
14 COREEN AHNASSAY : Et à l'hôpital, elle est morte.
15 WENDY VAN TONGEREN : Oui. Et est-ce que l'hôpital - -
16 COREEN AHNASSAY : Elle n'a pas pu se rendre.
17 WENDY VAN TONGEREN : -- à High Level?
18 COREEN AHNASSAY : Oui, l'hôpital de High Level.
19 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce que la route est longue
20 entre Bushe et High Level?
21 COREEN AHNASSAY : Quatre milles.
22 WENDY VAN TONGEREN : Quatre milles?
23 COREEN AHNASSAY : Trois, quatre milles.
24 MICHELLE MACISAAC : C'est proche.
25 WENDY VAN TONGEREN : Oh, c'était très proche. OK.
26 COREEN AHNASSAY : Oui, juste là. Quatre milles.
27 WENDY VAN TONGEREN : Donc - -
28 COREEN AHNASSAY : Puis Arthur s'est sauvé et ils l'ont
29 trouvé dans une tour de - - les tours d'internet,
30 dans ce genre-là.
31 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
32 COREEN AHNASSAY : En haut, les policiers l'ont trouvé.
33 WENDY VAN TONGEREN : Oh, mon doux. Tout en haut? OK.
34 COREEN AHNASSAY : Oui, il s'est sauvé.
35 WENDY VAN TONGEREN : Wow.
36 COREEN AHNASSAY : Donc, à ce moment-là, les policiers
37 l'ont embarqué.
38 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm. Et puis après --
39 COREEN AHNASSAY : Mais ma mère - - ma fille ne s'est
40 pas - - rendue. Elle a arrêté. Elle est morte.
41 WENDY VAN TONGEREN : Oui. Exact. Est-ce que la police
42 vous a parlé?
43 COREEN AHNASSAY : Hein?
44 WENDY VAN TONGEREN : Avez-vous déjà parlé aux
45 policiers qui ont été impliqués dans l'enquête
46 sur l'homicide?
47 COREEN AHNASSAY : Non, je n'ai rien fait.
48 WENDY VAN TONGEREN : Non, mais est-ce - - est-ce - -

Déclaration - Publique 52
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Personne ne me dit d'aller en cour
2 ou rien.
3 WENDY VAN TONGEREN : OK. Est-ce que la police vous a
4 déjà expliqué ce qui était arrivé?
5 COREEN AHNASSAY : Non.
6 WENDY VAN TONGEREN : Et viviez-vous encore à Chateh à
7 ce moment-là?
8 KENNETH TECOMBA : Oui.
9 COREEN AHNASSAY : Oui.
10 WENDY VAN TONGEREN : OK. Les services d'aide aux
11 victimes, étaient-ils à High Level ou un autre
12 endroit?
13 COREEN AHNASSAY : Les services d'aide aux victimes - -
14 qui - - ils sont dans le service d'aide aux
15 victimes arc-en-ciel.
16 WENDY VAN TONGEREN : Arc-en-ciel?
17 COREEN AHNASSAY : Ils - - ils viennent au bureau de
18 police d'Assumption, service d'aide aux victimes.
19 WENDY VAN TONGEREN : Et quel genre de choses ont-ils
20 fait que vous avez trouvées utiles? Les services
21 d'aide aux victimes arc-en-ciel?
22 COREEN AHNASSAY : Ils - - ils me contactent le service
23 d'aide aux victimes.
24 WENDY VAN TONGEREN : Et quand ils vous ont contacté,
25 que - - qu'avaient-ils à vous dire ou que vous
26 demandaient-ils?
27 COREEN AHNASSAY : Au sujet d'Olivia et du gars.
28 WENDY VAN TONGEREN : OK.
29 COREEN AHNASSAY : Des ne pas aller et si proche des
30 familles ou même [Petite-fille 1] - - [Petite-
31 fille 1] avec - - vivre avec son père. Et j'ai
32 dit aux services d'aide aux victimes qu'Arthur -
33 - que je ne veux pas qu'Arthur s'approche de
34 [Petite-fille 1].
35 WENDY VAN TONGEREN : D'accord.
36 COREEN AHNASSAY : Et il vit avec son père là-bas. Et
37 ma famille et moi, le service d'aide aux
38 victimes, ils nous protègent.
39 WENDY VAN TONGEREN : OK. Donc, les avez-vous trouvés
40 bénéfiques?
41 COREEN AHNASSAY : Hein?
42 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce - - quand ils étaient avec
43 vous et - - et qu'ils vous ont dit des choses, ou
44 quand vous leur avez posé des questions - -
45 COREEN AHNASSAY : Après ce qui est arrivé et - -
46 WENDY VAN TONGEREN : - - avez-vous trouvé que c'était
47 bénéfique, est-ce que c'était bien - -

Déclaration - Publique 53
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 COREEN AHNASSAY : Après qu'Arthur soit passé en cour -
2 -
3 WENDY VAN TONGEREN : Alors c'était après.
4 COREEN AHNASSAY : - - et a été en prison, après ça ils
5 m'ont contacté.
6 WENDY VAN TONGEREN : D'accord.
7 COREEN AHNASSAY : Le premier.
8 WENDY VAN TONGEREN : Est-ce que quelqu'un vous a
9 contacté, depuis le moment où Olivia a été tuée
10 jusqu'à ce que ça se rende au procès? Est-ce que
11 quelqu'un, la police ou les services d'aide aux
12 victimes vous ont contacté?
13 COREEN AHNASSAY : Non.
14 WENDY VAN TONGEREN : Non.
15 COREEN AHNASSAY : J'ai juste reçu - - reçu les lettres
16 donc ils et ils viennent me voir à la maison,
17 remplir les papiers pour ne pas m'approcher et -
18 - et ils me disent où Arthur va ou où il - - il
19 vient, je dois le savoir.
20 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
21 COREEN AHNASSAY : Et donc je leur ai dit de - - de me
22 laisser savoir où il va. Donc, je reçois les
23 lettres de Saskatchewan, son procès ou son
24 tribunal ou l'endroit où il habite et où il va.
25 Je dois le savoir.
26 WENDY VAN TONGEREN : Donc, de retour à la question du
27 consentement, si - - si Arthur entendait ce que
28 vous nous avez dit aujourd'hui, est-ce - -
29 pensez-vous que ça pourrait être un problème pour
30 vous? Non?
31 KENNETH TECOMBA : Non.
32 WENDY VAN TONGEREN : OK. Et Michelle, pendant que vous
33 étiez à l'extérieur de la salle, Arthur a un
34 frère nommé Westly et [Petite-fille 1], qui est
35 la fille d'Olivia, est le produit de leur
36 relation. Donc, Westly et Olivia se sont réunis
37 et - - et [Petite-fille 1] est née. Donc le - -
38 Arthur est l'oncle de [Petite-fille 1]
39 MICHELLE MACISAAC : L'oncle.
40 WENDY VAN TONGEREN : -- et le beau-frère d'Olivia.
41 MICHELLE MACISAAC : OK.
42 WENDY VAN TONGEREN : Alors, c'est la relation. OK,
43 donc, maintenant vous avez fait un commentaire,
44 Kenneth, et je - - je veux juste m'assurer que je
45 comprends parce que vous avez dit qu'il
46 s'agissait d'un homme de Dene, etc. et vous avez
47 parlé de sa peine, comme, ou - -
48 KENNETH TECOMBA : Oui.

Déclaration - Publique 54
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : - - que la peine qu'il a reçue de
2 trois ans pour homicide. Et donc, est-ce - - est-
3 ce que vous ou Coreen avez certaines
4 préoccupations ou des pensées au sujet du fait
5 qu'il a reçu trois ans de prison?
6 KENNETH TECOMBA : Eh bien, c'est que... c'est injuste
7 pour - - pour moi. Comme j'ai dit, si c'était un
8 blanc - - une personne blanche, elle aurait
9 automatiquement 25 ans et aucune chance de
10 libération conditionnelle et des affaires comme
11 ça. Les - - pour penser à Gallant - - les gens de
12 Gallant passaient le mot de ne pas - - dire - -
13 en disant aux gens de ne pas aller au tribunal.
14 C'est ce qui s'est passé.
15 MICHELLE MACISAAC : Vous avez dit tantôt que les
16 témoins avaient trop peur pour aller au tribunal.
17 Donc, comment seriez-vous au courant de ça? Est-
18 ce que quelqu'un vous l'a dit? Ou est-ce que
19 c'est juste... est-ce que quelqu'un l'a dit?
20 KENNETH TECOMBA : On entend ses gens - -
21 MICHELLE MACISAAC : Est-ce que - - pour les gens qui
22 se font menacer, comment êtes-vous au courant?
23 KENNETH TECOMBA : Il - - bien, les nouvelles
24 circulent.
25 MICHELLE MACISAAC : Mm-hmm.
26 KENNETH TECOMBA : Les nouvelles circulent.
27 MICHELLE MACISAAC : Oui. Et je vous crois. Je pense
28 simplement que c'est important que vous lui
29 disiez ce que vous savez ou si vous avez encore
30 peur de le dire ou? Je ne sais pas.
31 WENDY VAN TONGEREN : Donc, je comprends - - je
32 comprends que vous êtes dans une situation et je
33 - - je veux juste m'assurer que c'est correct
34 selon ce que vous avez entendu. Premièrement,
35 êtes-vous déjà allé au tribunal vous-même? Avez-
36 vous regardé le procès?
37 KENNETH TECOMBA : Non.
38 WENDY VAN TONGEREN : Êtes-vous allé à High Level? OK.
39 COREEN AHNASSAY : Je suis toujours fâchée contre lui.
40 Après lui. Pourquoi la personne innocente a été
41 tuée? Personne innocente. Elle n'a jamais rien
42 fait. Elle n'a jamais comme frappé de gens. C'est
43 une personne aimante. Elle se préoccupe des gens.
44 WENDY VAN TONGEREN : Vous avez raison, c'est très mal.
45 COREEN AHNASSAY : Pourquoi?
46 WENDY VAN TONGEREN : C'est très mal. Comment - -
47 COREEN AHNASSAY : Et je suis tellement - -

Déclaration - Publique 55
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : Qu'avez-vous entendu au sujet de
2 ce qui est arrivé?
3 COREEN AHNASSAY : - - fâchée. Fâchée contre lui, après
4 lui. Je n'aime juste pas qu'il le voit. Je n'aime
5 juste pas ça.
6 WENDY VAN TONGEREN : D'accord.
7 COREEN AHNASSAY : Qu'est-ce qu'elle a fait à ma fille.
8 WENDY VAN TONGEREN : Donc, vous avez entendu que - -
9 COREEN AHNASSAY : Et ça c'est - -
10 WENDY VAN TONGEREN : - - votre fille a été tuée parce
11 qu'elle protégeait son amie, Roberta. Et elle
12 protégeait son amie d'Arthur, exact? Et Arthur
13 avait un couteau? Est-ce exact?
14 COREEN AHNASSAY : Oui.
15 WENDY VAN TONGEREN : Êtes-vous au courant de quoi que
16 ce soit - - que - - ce que les gens vous ont dit
17 par rapport à pourquoi Arthur aurait essayé de
18 poignarder sa femme, comme, qu'est-ce qui se
19 passait?
20 KENNETH TECOMBA : Ces deux-là, ils boivent, ils
21 s'égratignent toujours l'un l'autre. Donc,
22 [Enfant 1], je veux dire Olivia est au mauvais
23 endroit, au mauvais moment.
24 MICHELLE MACISAAC : Mm-hmm.
25 WENDY VAN TONGEREN : Pardon? Olivia quoi?
26 MICHELLE MACISAAC : Était au mauvais endroit, au
27 mauvais moment.
28 WENDY VAN TONGEREN : Oh, OK. OK. Maintenant, est-ce
29 qu'Olivia - - buvait-elle de l'alcool à ce
30 moment-là de sa vie?
31 KENNETH TECOMBA : Oui, oui.
32 WENDY VAN TONGEREN : Oui, OK.
33 COREEN AHNASSAY : Elle aime faire la fête et des trucs
34 du genre. Mais elle ne se fait jamais battre ou -
35 - c'est juste elle s'amuse en buvant.
36 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
37 COREEN AHNASSAY : Mais elle n'était jamais alcoolique
38 quand, juste avec ces amis-là.
39 WENDY VAN TONGEREN : Oui.
40 COREEN AHNASSAY : Est-ce que c'étaient ses meilleurs
41 amis ou ils étaient sa - - sa place où vivre. Ils
42 buvaient toute la journée pendant le Nouvel An.
43 Une journée seulement.
44 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
45 COREEN AHNASSAY : Elle ne boit jamais autant.
46 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm.
47 COREEN AHNASSAY : Elle boit juste avec ces amis-là,
48 tout le temps. Pas souvent, juste des fois.

Déclaration - Publique 56
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 WENDY VAN TONGEREN : Mm-hmm. Est-ce que - -
2 quelqu'un de la liberté provisoire a communiqué
3 avec vous et vous a demandé une déclaration de la
4 victime pour qu'au moment de la condamnation ils
5 entendent ce que la mère d'Olivia pensait du fait
6 que sa fille soit partie? Est-ce que c'est déjà
7 arrivé? Avez-vous - - avez-vous parlé au juge,
8 soit par déclaration ou d'une autre façon, un
9 enregistrement pour que le juge sache à quel
10 point ça fait mal -- à quel point ça fait mal
11 qu'Olivia soit partie?

12 COREEN AHNASSAY : Je ne sais pas.

13 KENNETH TECOMBA : Non - -

14 COREEN AHNASSAY : Je ne crois pas.

15 WENDY VAN TONGEREN : OK. Maintenant, maintenant dans
16 la loi canadienne, le meurtre au premier degré
17 requiert en fait une preuve que la personne y a
18 pensé et l'a planifié et c'est en fait difficile
19 de le prouver parce que c'est souvent juste dans
20 la tête de la personne.

21 Et - - et aussi si quelqu'un est - - est
22 assez saoul, le - - l'accusation de meurtre peut
23 en fait être réduite à homicide involontaire
24 juste parce que la personne est tellement saoule.
25 Je ne connais pas la situation ici, donc je ne
26 sais pas si ça s'appliquerait.

27 Des fois, quand on sait que les gens se
28 battent et une - - et une morte en découle, c'est
29 souvent que quelqu'un sera accusé de meurtre au
30 deuxième degré s'ils voulaient réellement tuer
31 quelqu'un. Mais si c'est accidentel, si vous
32 poussez quelqu'un et il tombe et il tombe sur une
33 clôture qui - - qui le transperce, alors ça
34 pourrait être comme un homicide.

35 Et donc, il y a beaucoup, beaucoup - - ils
36 s'appellent tous homicides, mais il y a de
37 nombreux différents types d'homicides et ça
38 dépend habituellement de ce qui est dans - - dans
39 l'esprit de la personne. Parce qu'il pourrait y
40 avoir - - il pourrait y avoir quelqu'un qui
41 descend la rue en voiture, du, du, du, du, du, du
42 et il jette un coup d'œil à son téléphone
43 cellulaire et il - - quand il relève la tête, il
44 réalise qu'il a renversé quelqu'un et il ne le
45 savait pas. Et donc, ça serait considéré comme un
46 homicide.

47 D'un autre côté, quelqu'un descend la rue en
48 voiture et il est comme grrrrrrrr je veux tuer

Déclaration - Publique 57
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 quelqu'un, le voilà, je me souviens de ce qu'il
2 m'a fait au bar. Grrrrrrr je vais aller le tuer.
3 Et ça c'est réellement un meurtre, comme meurtre
4 au premier degré, parce qu'il a prévu le faire et
5 il va - - et vous pouvez voir que toute la
6 différence était ce qui se passait dans leur
7 tête.

8 KENNETH TECOMBA : D'accord.

9 WENDY VAN TONGEREN : Parce que dans les deux cas, le -
10 -que la voiture frappe la personne dans cette
11 scène ou frappe la personne dans cette scène-là,
12 c'est le même type d'acte, une voiture conduite
13 par quelqu'un frappe une personne et elle meurt.

14 Mais la chose importante est ce qui se
15 passait dans sa tête. Et la police examine les
16 preuves concernant la vitesse de la voiture, la
17 direction dans laquelle elle allait, si elle
18 déviait de la route, du chemin, est-ce que ça
19 fait du sens que - - s'il raconte une histoire,
20 eh bien, j'étais sur mon cellulaire et le
21 cellulaire était là. Donc, c'est comme ça que la
22 - - la police et le juge départage les deux.
23 C'est compliqué.

24 Et puis, l'autre chose qu'on a c'est qu'on a
25 beaucoup trop de personnes autochtones dans nos
26 prisons. Beaucoup trop. Quand on pense au
27 pourcentage de personnes autochtones qu'il y a au
28 Canada, et les personnes qui sont en prison,
29 c'est ce qu'on appelle disproportionné, non? Il y
30 en a beaucoup trop pour justifier. Et - - et on
31 croit que c'est à cause du racisme. Et un manque
32 de - - de compréhension de la police et du
33 tribunal de la - - la vie des personnes
34 autochtones.

35 Donc, il y a en fait une - - une section
36 dans notre - - notre Code, j'ai un *Code criminel*
37 en haut, mais je ne l'ai pas apporté avec moi,
38 mais si vous voulez le voir, je vous le
39 montrerai.

40 C'est - - c'est dans la section du Code et
41 le Code est essentiellement les règles que la
42 police et les tribunaux doivent observer quand
43 quelqu'un est en difficulté afin de déterminer si
44 la personne doit avoir des problèmes ou non à
45 cause de ça. Comme, elle devrait être condamnée
46 pour quelque chose ou être déclarée coupable et
47 puis condamnée.

Déclaration - Publique 58
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 Et - - et parce qu'il y a beaucoup trop de
2 personnes autochtones dans nos prisons, il y a
3 une - - une section, oui - - rédigée ici, juste
4 ici, donc, si j'étais un juste, je devrais la
5 lire. Et ça me dit, de mettre quelqu'un en prison
6 est la toute dernière chose que je devrais faire
7 si j'ai une option. Et c'est particulièrement
8 vrai pour les personnes autochtones.

9 Et la raison pour laquelle c'est là-dedans
10 est de rappeler aux gens, pensez-y, soyez-en
11 conscients, prenez-vous des décisions parce que
12 vous êtes partial? Êtes-vous raciste? Traitez-
13 vous cette personne plus durement parce qu'elle
14 fait partie des Premières Nations? Donc, c'est
15 exactement dans notre Code.

16 Et afin d'aider les juges, il existe un
17 processus, il se nomme le rapport *Gladue*, où il y
18 a un rapport qui est écrit au sujet de l'histoire
19 d'une personne en tant que personne des Premières
20 Nations. Et le juge doit l'avoir et le lire et ça
21 l'aide à décider si le fait qu'elle - - est une
22 personne autochtone, devrait - - de quelle façon
23 ça doit être pris en compte pour s'assurer qu'on
24 les traite équitablement.

25 Donc, c'est encore plus compliqué. Alors, je
26 voulais simplement vous dire qu'en raison d'une
27 chose qui, je crois, est très importante ici dans
28 votre vie et dans les vies de tous les Canadiens,
29 tous les gens, des fois on est très heureux selon
30 l'information qui n'est pas vraie. Et des fois,
31 on est très tristes et on souffre réellement
32 selon l'information qui n'est pas vraie.

33 Donc, une partie importante du travail de
34 l'enquête est d'essayer et d'encourager les gens
35 à comprendre comment les choses se sont passées
36 et ce qui a fonctionné et obtenir l'histoire
37 vraie, afin que vous puissiez réellement décider
38 que vous - - si vous allez souffrir, vous vous
39 assurez de souffrir pour la bonne raison. Que
40 vous avez en fait la bonne histoire.

41 COREEN AHNASSAY : Mm-hmm.

42 WENDY VAN TONGEREN : Maintenant, dans votre cas, il
43 n'y a aucun doute que vous avez perdu une
44 magnifique jeune fille bien avant le moment où
45 elle aurait dû partir. Et c'était le résultat - -
46 c'était - - il y a une personne qui est
47 responsable.

Déclaration - Publique 59
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 Mais il pourrait y avoir tout un autre tas
2 de gens responsables qui ont contribué à ça de
3 façon systématique, et c'est pourquoi les
4 commissaires seront très, très contents du fait
5 que même si vous avez été - - été abusée par
6 votre mère et que vous n'aimez pas parler, vous
7 êtes venue et vous nous avez honoré aujourd'hui
8 de votre histoire. Et j'espère que ça vous a fait
9 sentir très, très bien, parce que c'est la
10 vérité. C'est important que vous ayez raconté
11 votre histoire. Et nous en sommes très
12 reconnaissants.

13 Et Michelle et les charmantes femmes comme
14 elle et Kenneth, je - - j'ai espoir qu'ils vont
15 continuer à vous aider à comprendre que vous
16 pouvez encore vivre une bonne vie. Même si vous
17 avez cette terrible souffrance concernant votre -
18 - la perte de votre fille. En commençant peut-
19 être avec vos autres beaux petits-enfants. Quand
20 vous regardez dans leurs yeux, ça vous rappelle
21 la bonne - - la bonne vie, les bonnes choses qui
22 vous rappellent Olivia.

23 COREEN AHNASSAY : Oui.

24 KENNETH TECOMBA : Merci.

25 WENDY VAN TONGEREN : J'adorerais vous inviter à dîner,
26 est-ce que je peux faire ça?

27 KENNETH TECOMBA : Certainement.

28 MICHELLE MACISAAC : Oh, super.

29 WENDY VAN TONGEREN : Vous devez être prêts à manger?
30 Mais, avez-vous terminé, parce qu'on peut revenir
31 si vous avez d'autres questions ou s'il y a autre
32 chose que vous aimeriez dire?

33 KENNETH TECOMBA : C'est à vous de voir.

34 COREEN AHNASSAY : Bien, c'est à vous de voir si vous
35 pensez.

36 MICHELLE MACISAAC : Je - - je voudrais mentionner
37 quelque chose.

38 WENDY VAN TONGEREN : OK.

39 MICHELLE MACISAAC : Donc, [Enfant 1] aimerait parler,
40 exact? Mais elle a un bébé.

41 COREEN AHNASSAY : Oui.

42 MICHELLE MACISAAC : Donc, un jour, pourriez-vous
43 organiser quelque chose pendant qu'elle - - elle
44 habite à 20 ou 30 kilomètres - - je pense qu'elle
45 est en ville, à l'église maintenant, non?

46 COREEN AHNASSAY : Elle va venir.

47 MICHELLE MACISAAC : Vous pouvez garder le bébé à
48 l'extérieur si vous pouvez prévoir un peu de

Déclaration - Publique 60
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1 temps pour finir, à un moment au cours des
2 prochains jours pour écouter sa version de sa
3 sœur?

4 WENDY VAN TONGEREN : Oh, oui.

5 MICHELLE MACISAAC : OK.

6 COREEN AHNASSAY : Elle connaît beaucoup plus
7 d'information.

8 MICHELLE MACISAAC : OK. Elle a plus de détails et de
9 renseignements.

10 COREEN AHNASSAY : Elles étaient toujours ensemble.

11 WENDY VAN TONGEREN : OK.

12 COREEN AHNASSAY : Toujours ensemble.

13 MICHELLE MACISAAC : Alors, je crois que c'est

14 important et je - - je crois que c'est - -

15 WENDY VAN TONGEREN : Donc, quand serait-elle
16 disponible?

17 MICHELLE MACISAAC : Aussitôt qu'elle l'appelle et ce
18 qui vous convient, vous pouvez l'organiser.

19 WENDY VAN TONGEREN : OK.

20 MICHELLE MACISAAC : Elle est en ville en ce moment, je
21 crois. Elle est à Grande Prairie maintenant, non?

22 WENDY VAN TONGEREN : OK.

23 COREEN AHNASSAY : Elle - -

24 WENDY VAN TONGEREN : Si vous - - si vous avez terminé
25 et même si ce n'est pas le cas, on peut l'ouvrir
26 de nouveau et vous pouvez parler davantage.

27 MICHELLE MACISAAC : Oui.

28 WENDY VAN TONGEREN : Mais - - mais éteignons les
29 enregistreurs un moment pendant qu'on fait un peu
30 de logistique, OK. Donc, c'est - - regardez
31 l'heure - - il est midi et cinq minutes.

32 Maintenant pour - - pour une dame qui ne parle
33 pas. Mon doux, vous avez fait un travail
34 incroyable, tope-là.

35 COREEN AHNASSAY : Oui.

36 MICHELLE MACISAAC : Mention spéciale à Olivia.

37

(DÉCLARATION TERMINÉE)

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

Déclaration - Publique 61
Coreen Ahnassay et Kenneth Tecomba
(Olivia Kay Ahnassay)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

I hereby certify that this is a true and accurate transcript of these proceedings recorded on sound recording apparatus, transcribed to the best of my skill and ability in accordance with applicable standards.



D. Work
Court Transcriber

*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.